

H A U T E



S A I N T O N G E

/// 129 COMMUNES

Le MAG de la Communauté des communes de Haute-Saintonge /// N°3



26% DU VIGNOBLE DU COGNAC EST EN HAUTE-SAINTONGE
LA VIGNE EST DE PLUS EN PLUS IMPORTANTE CHEZ NOUS

03 > ÉDITO

04 > PEINTURES MURALES

Les trésors cachés des églises de la Haute-Saintonge

08 > ÉMILE COMBES

De la Mairie de Pons à la Présidence du Conseil

12 > KAOLIN

De la terre blanche aux lacs bleus

16 > JEAN-PAUL MOREAU

Portrait d'un médecin de l'intime

20 > ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'exemple de la Haute-Saintonge

26 > LA MAISON DE LA VIGNE

L'ambassade du terroir

30 > SENTIERS DES ARTS

Un parcours haut en couleur

34 > L'ENVOL DU FUTUR

L'aviation légère de demain se pose à Jonzac

38 > L'HÔTEL DES ENTREPRISES DE PONS

Un exemple de reconversion

40 > IRM, UNITÉ DE DIALYSE

Santé et soins à proximité

42 > BRÈVES

43 > AGENDA



PEINTURES MURALES
LES TRÉSORS CACHÉS DES ÉGLISES



ÉMILE COMBES
DE LA MAIRIE DE PONS À LA PRÉSIDENTÉ DU CONSEIL



KAOLIN
DE LA TERRE BLANCHE AUX LACS BLEUS



LA MAISON DE LA VIGNE
L'AMBASSADE DU TERROIR

Magazine de la communauté des communes de Haute-Saintonge

7, rue Taillefer - 17500 Jonzac

05 46 48 12 11

contact@haute-saintonge.org

Directeur de la publication : Claude Belot

Secrétaire de rédaction / Rédaction : Laurent Diouf,

Maxence Schoene (L'Abécédaire de Jean-Paul Moreau)

Création Graphique : Pauline Charrier, Audrey Lecour

Photographies : Véronique Sabadel / CDCHS (sauf mention contraire)

Impression : Maury Imprimeur - Tirage : 40 000 ex.

Distribution : La Poste du 20 au 24 décembre 2021

Dépôt légal à parution - N° ISSN en cours

Tous droits de reproduction réservés

L'APRÈS-COVID APPROCHE



CLAUDE BELOT

Président de la communauté
des communes de Haute-Saintonge,
Président honoraire du conseil départemental,
Sénateur honoraire de la Charente-Maritime.

Nous venons, après la réouverture de tous les établissements en juin de vivre une période heureuse avec une reprise très vigoureuse. Les responsables de la Communauté des Communes qui croient à l'utilité de la vaccination ont mis en œuvre les moyens qui ont permis à notre Haute Saintonge d'être l'un des territoires les plus vaccinés à ce jour en Nouvelle-Aquitaine et nous avons récolté les fruits de cette volonté fortement exprimée. Merci encore aux médecins, infirmières, praticiens de santé et personnels d'accueil d'avoir permis tout cela.

Bref, nous avons connu un bel été et un beau début d'automne avec des manifestations nombreuses réussies, une fréquentation très forte des Estivales, une reprise très vigoureuse où nous avons retrouvé les chiffres de 2019. Le frein actuel au développement économique n'est pas l'absence d'activité, mais l'insuffisance de bras pour exécuter les commandes des entreprises. Beaucoup de nos métiers sont en situation de plein emploi et les entreprises peinent à trouver le personnel qualifié pour satisfaire la demande. Cela traduit aussi quelque chose d'inattendu : une demande extrêmement forte de construction, de rénovation, de travaux d'adaptation énergétique qui fait que nous connaissons depuis le début de l'année par rapport à 2019, et non à 2020 qui n'avait pas été une année brillante, une augmentation surprenante par son ampleur des demandes de permis de construire ou d'aménager. Tout le monde prépare l'avenir, travaille pour l'avenir, particuliers, entreprises, collectivités publiques bien sûr. C'est cela l'état d'esprit de la Haute Saintonge d'aujourd'hui en cette fin d'année 2021.

Dans tous les domaines de façon générale, nous n'avons que des bonnes nouvelles, des gens optimistes, nous venons de vivre des vendanges guère exceptionnelles, mais heureuses quand même et beaucoup de viticulteurs veulent planter des vignes nouvelles

pour satisfaire la demande mondiale de Cognac. Les entreprises artisanales ou industrielles fonctionnent, beaucoup ont des projets d'agrandissement dont ils me font part. Une filière nouvelle venue dans notre territoire, l'aéronautique, est en train de se développer d'une façon qui ne va pas manquer d'en surprendre certains dans les mois et les années à venir. Les lieux de tourisme ont tous des projets...

L'économie va comme elle a rarement marché dans son histoire. La crise est pourtant là, menaçante, la COVID est là qui nous rappelle son existence, nous faisons appel à tous pour prendre les précautions voulues et nous ouvrons les centres de vaccination autant que nécessaire pour cette 3ème vaccination. Je suis sûr que dans un sursaut d'intelligence et d'esprit de solidarité, les derniers non vaccinés, ceux qui transmettent aujourd'hui la maladie dont ils peuvent eux-mêmes être victimes étant les cibles préférées du virus, trouveront en eux la sagesse d'être solidaires de l'intérêt général.

En cette fin d'année qui approche au moment où vous allez lire ces lignes, je souhaite tout simplement que la Haute Saintonge et ses habitants continuent d'œuvrer et d'entreprendre dans le même esprit qui est le leur en ce moment malgré les difficultés du temps. Je souhaite à chacun d'entre vous à titre personnel une très belle année 2022, faite de santé, de proximité familiale et tout simplement de bonheur personnel.



PEINTURES MURALES

Les trésors cachés
des églises de
Haute-Saintonge

Peinture murale. Église de Léoville. Photo : © CDCHS / V. Sabadel

La Haute-Saintonge conserve un riche patrimoine architectural, en particulier des églises romanes qui suscitent un fort attrait touristique. Mais au fil des décennies, ces églises se sont vidées de leurs objets, puis ont été fermées aux visiteurs. Pourtant, bon nombre d'entre elles conservent encore des traces inestimables de leur passé. En l'occurrence des peintures murales exceptionnelles, même lorsqu'il ne s'agit que de simples fragments ou de vagues traces que l'on devine sur les murs. Jusqu'à présent, ces peintures n'avaient pas fait l'objet d'étude systématique. Depuis peu, un grand recensement, méthodique et scientifique, a été entrepris pour établir une base de données qui pourra aussi servir pour de futures restaurations.

Le grand recensement

L'idée d'un projet de recensement est venue suite à des travaux de restaurations qui ont révélé des peintures. Dès lors, un constat s'impose : il est nécessaire d'avoir des informations fiables sur l'existence et l'état des peintures que recèlent les églises et chapelles de Haute-Saintonge. L'objectif de cette recension est multiple. Une fiche précise sur chaque édifice doit être établie et sera consultable par les mairies, les chercheurs, la DRAC et la Communauté des Communes de Haute-Saintonge.

Pour les mairies concernées, comme pour la DRAC, cela permettra de mieux évaluer de futurs plans de restauration, de finaliser au plus près les subventions et le budget à engager. Ce sera également un outil de prévention, de mémoire et de sensibilisation. À plus long terme, ce sera une source d'information précieuse pour les

chercheurs, pour pérenniser des recherches historiques même si ces vestiges artistiques venaient à disparaître. Ce sera, enfin, un atout pour la mise en valeur du patrimoine et le tourisme.

Ce projet de recensement des peintures murales dans les églises et chapelles de Haute-Saintonge a été lancé à l'initiative de la Communauté des Communes de Haute-Saintonge, avec pour partenaire la DRAC Nouvelle-Aquitaine. La supervision est assurée par Christophe Bourel-Le Guilloux (Conservateur régional des Monuments historiques, adjoint pour la DRAC Nouvelle-Aquitaine - Site de Poitiers), Manuel Lalanne (Conservateur des monuments historiques), ainsi que Patricia Ransac (Chargée de mission patrimoine, Communauté des Communes de Haute-Saintonge) et Danielle Giraudeau, maire de Fontaines-d'Ozillac, élue en charge du suivi du projet pour la CDCS.

L'inventaire des peintures murales et la réalisation d'une base de données regroupant l'ensemble des éléments découverts ont été confiés au cabinet d'études Studiolo, représenté par Clément Guinamard, historien de l'art et restaurateur diplômé, et Barbara Brunet-Imbault, physico-chimiste des matériaux. Sur le terrain, ils sont accompagnés par Marie Bégué, restauratrice CRBC (Conservation-Restauration des Biens Culturels) et David Jouneau, archéologue du bâti.

Benjamin Reidiboym, historien des techniques et archéologue du décor, et Margot Bleicher, photographe, infographiste et technicienne de conservation du patrimoine, du cabinet Studiolo, sont chargés de l'élaboration de la structure de la base de données avec les informations recueillies lors des visites (photos, datation, descriptifs, etc.). Christian Gensbeitel, professeur et maître de conférence en histoire de l'art du Moyen-âge à l'Université Bordeaux III, et Cécile Voyer, professeure d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Poitiers, apportent leur expertise universitaire.

L'envers du décor

Initié juste avant le premier confinement, le recensement a vraiment débuté en juillet 2020. En un an, ce sont plus de 150 édifices qui ont été minutieusement répertoriés. Les églises sont cataloguées selon la période de leur construction. La source de datation peut s'appuyer sur d'anciens documents, des plans ou des données cadastrales par exemple. Certains éléments – sculptures, blasons, inscriptions, etc. – peuvent également préciser une date. Cette datation se partage sur trois grandes périodes : médiévale, moderne, contemporaine. Sachant que le terme «moderne» correspond à la période qui va de la Renaissance à la Révolution, mais faute d'éléments déterminants, certaines églises ne peuvent être datées au siècle près.

Les décors ne sont pas non plus toujours faciles à dater, surtout lorsqu'il ne reste que des morceaux de frises, de petits fragments ou des traces ténues ne laissant parfois apparaître que des silhouettes en impression comme le Saint-Suaire... Mais des éléments comme les blasons permettent de situer une période. Les décors contemporains datant du XIXe et XXe siècles sont plus facilement identifiables et ne posent généralement pas de problème de datation. La plupart des décors peints sont en intérieur. Ils sont localisables et visibles dans près des deux-tiers des églises. Ces peintures sont présentes sur différents éléments architecturaux : nefs, transepts, chapelles, chevets, cryptes...

Certains de ces décors peints peuvent se trouver dans leur intégrité sur une surface qui n'est pas nécessairement étendue ou sur plusieurs éléments, ou bien encore sur une colonne, un chapiteau, etc. Les traces de décors peints non-identifiables et les fragments d'éléments colorés sans signification apparente sont également répertoriés. Plus rares sont ceux en extérieur, assez fragiles, et intéressants à protéger en priorité. L'état de conservation des peintures murales est signalé selon trois niveaux : bon état, mauvais état, en péril. La notion de péril s'applique par exemple à des peintures soumises à des problèmes de décollements, d'écaillage, de taches d'humidité, d'infiltration d'eau...

Première consultation

On perçoit tout l'intérêt de ce premier diagnostic qui donne une idée pour les restaurateurs de l'ampleur des dégâts et des travaux à réaliser (humidité à traiter, consolidation à effectuer, etc.). À la vue de ces relevés, une constatation s'impose : les peintures murales sont majoritairement en mauvais état de conservation, avec des lacunes, des usures, diverses détériorations. D'autant que, pour la plupart, les décors n'ont pas ou peu subi d'interventions. Ils sont laissés dans leur état et peuvent présenter des altérations sans pour autant être sur une notion d'urgence. Les décors qui sont en bon état de conservation sont ceux qui se trouvent dans des édifices restés stables ou qui ont été restaurés.

Certains décors peuvent être conservés sous des badigeons d'enduit pour lesquels des sondages doivent être faits. Ils se laissent deviner ou ne sont visibles que partiellement. Certains sont superposés : deux ou trois décors peuvent se chevaucher au fil des époques. Un motif médiéval pouvant être recouvert d'un décor du XIXe siècle, par exemple. Ils peuvent aussi être juxtaposés : deux décors de différentes époques, formes ou de thèmes différents, sont côte à côte. Enfin, d'autres décors peuvent s'entremêler, c'est-à-dire être à la fois superposés et juxtaposés, ce qui peut compliquer leur degré de lecture.

Lorsqu'il y a lieu, et en fonction des archives existantes, il est fait mention des rapports d'étude antérieurs pour une campagne de sondage, pour des travaux de repérage ou des indications sur les éventuels travaux de rénovation à engager. Les interventions de restauration sont indiquées selon leur nature (consolidation, restauration avec réintégration). Se pose le cas de restaurations anciennes qui ont pu se dégrader à leur tour ou qui n'ont pas été faites selon les règles de l'art. Rares sont les restaurations sans réintégration (aplats, etc.), qui correspondent juste à des consolidations. Les restaurations récentes posent aussi problème avec l'emploi de ciment et d'enduit irréversible. Le grattage des murs, leur mise à nu dans les années 70-80 a aussi fait disparaître beaucoup de décors. Enfin, dans plusieurs églises, il y a eu simplement des sondages de recherche, sans interventions de restauration ou consolidation.

Une diversité de représentations

Les peintures murales offrent des thèmes récurrents. Il y a ainsi beaucoup de décors héraldiques, parfois isolés, comme des informations ou des blasons se rapportant au seigneur du lieu. Des blasons qui peuvent être intégrés dans des litres, des bandeaux funéraires qui courent en hauteur sur les murs intérieurs ou extérieurs des églises. Il y a également beaucoup de joints peints,

dont les couleurs indiquent l'époque, et des effets de fausses matières (faux marbre, faux bois).

On distingue des inscriptions en latin, mais aussi en français. Des représentations d'animaux peuvent être intégrées dans des décors héraldiques ou dans des scènes. On observe également des chiffres ou un monogramme avec une lettre ou plusieurs entremêlées qui font référence le plus souvent à des saints ou des personnages religieux, plus rarement à une personnalité locale. Les représentations de personnages, isolés ou dans des scènes, sont majoritairement religieuses, bien qu'il y ait parfois quelques scènes profanes.

Longtemps négligées, les peintures du XIXe siècle de style néo-médiéval sont plus nombreuses qu'on pourrait le penser. Ces décors contemporains intègrent parfois des éléments classiques, néo-byzantins, néo-renaissance... Ces décors «éclectiques» apparaissent à partir de la Monarchie de Juillet et peuvent se décliner jusque dans les années 1920. Ils puisent dans le répertoire ancien, soit de manière érudite, très précise, soit de manière plus fantaisiste, allant jusqu'à mélanger des éléments Art nouveau à des éléments plus classiques. Ce projet de recensement permet donc de saisir ce patrimoine dans sa diversité. Il nous invite à le regarder avec attention, à en prendre soin, et surtout il permet d'en conserver la trace, quels que soient les aléas qui pourraient se produire dans le futur.

CLÉMENT GUINAMARD, restaurateur d'œuvres d'art pour le cabinet d'études Studiolo, nous explique la mise en œuvre du projet des peintures murales des églises de Haute-Saintonge.

«La Communauté des Communes de Haute-Saintonge a commandé une étude qui concerne, à ce jour, 153 églises dont les plus vieilles remontent au XIIe siècle. La plupart ont des décors qui étaient connus ou inconnus. On nous a demandé de faire non pas un inventaire, mais une reconnaissance de ces décors. Dans ce recensement, Marie Bégué et moi-même avons un regard de restaurateurs d'œuvres d'art; dans le domaine de la peinture pour Marie, de la sculpture pour moi initialement.»

«Dans l'équipe nous avons une physico-chimiste des matériaux, Barbara Brunet-Imbault et un archéologue du bâti, David Jouneau. Benjamin Reidiboyem et Margaud Bleicher, tous les deux techniciens du patrimoine, qui sont dans notre équipe depuis une dizaine d'années, nous secondent également. Avec nos différents regards, nous avons pu rechercher des décors, mais aussi avoir un avis sur les états sanitaires des peintures.»

«Il ne s'agit pas uniquement d'attester la présence d'un décor, mais de comprendre pourquoi il est là ; ce qu'il représente ; dans quel état est-il ; est-ce qu'il y a une évolution, une dégradation ; est-ce qu'il y a eu une restauration, et auquel cas, comment a-t-il été restauré ? Depuis la fin du XIXe siècle jusqu'à aujourd'hui, les

processus de restauration ont évolué. Il y a donc des réintégrations, et même des réinterprétations, qui peuvent parfois être très fortes et qui sont les marqueurs d'une époque.»

«En pratique, pour ce recensement, la première chose a été de localiser toutes ces églises sur une carte et de pouvoir grouper quatre ou cinq églises pour les inspecter en l'espace d'une journée. Compte tenu qu'il y a 153 édifices répertoriés, et que l'on passe environ de deux à quatre heures sur une église, au total cela fait une année complète. Il faut donc aller à l'essentiel très rapidement. Pour pouvoir le faire, il faut s'organiser. Nous avons fait des équipes de deux, ce qui permet d'avoir une personne qui s'occupe de regarder où se situent les décors et l'autre personne qui constate leur état sanitaire.»

«Auparavant, il faut récupérer les clefs de l'église. Concrètement, c'est un vrai problème. Il y a encore quelques églises pour lesquelles il y a une personne à proximité qui conserve les clefs, mais cette pratique se perd. Maintenant, les clefs sont pour l'essentiel en mairie. En l'espace de deux heures, il faut faire le tour de l'église. Nous avons différents types de lumière. Certaines églises sont parfois très sombres, d'autres sont bien éclairées, d'autres encore ne sont lumineuses que dans certains endroits très emblématiques. Certaines peintures étaient visibles, d'autres pas.»

«Dans certaines églises, il ne reste rien, et la visite n'a pas pris beaucoup de temps. Pour d'autres, en revanche, dotées d'un décor très conséquent, les visites ont duré plus longtemps et il a parfois été nécessaire d'y revenir. Il y a, par exemple, de très beaux décors du XIXe siècle, souvent très cohérents, encore très présents sur l'ensemble de l'édifice ou sur une partie (les parements, les voûtes, etc.). Il y a peu encore, ils étaient dénigrés, car trop proches de nous, mais depuis une dizaine d'années, on commence à prendre en compte ce corpus de peintures du XIXe.»

«En gros, du milieu du XIXe siècle jusqu'à la Première Guerre mondiale, on observe une évolution des décors qui va du néo-médiéval au néo-gothique, néo-roman et néo-renaissance. À la fin, il y a de l'Art nouveau et même de l'Art déco dans les églises ! Ces évolutions se font à un rythme assez rapide, tous les quinze ans environ. Le XIXe siècle marque la re-christianisation de la France après la Révolution. Les églises sont réinvesties, redécorées. Cela donne donc toute une série de décors qui ont été par la suite écartés des premières phases de restauration au XXe siècle, l'Art roman, très présent dans la région, étant alors privilégié.»

«Si une majorité d'églises étaient inscrites au Patrimoine, beaucoup ne l'étaient pas. Dans ce cas, l'église est un bâtiment communal comme un autre. Et si un ravalement intérieur est demandé, il était fait sans tenir compte d'une restauration éventuelle des éléments de décor que l'église peut contenir. En fonction du goût de l'époque, soit l'on rebadigeonnait par-dessus, ce qui permettait malgré tout une conservation ; soit tout était gratté jusqu'à la pierre, alors le décor et l'histoire de l'édifice étaient irrémédiablement perdus. Mais généralement, on repeignait par-dessus. Cette façon de faire était surtout valable de la période médiévale jusqu'à il y a quelques années.»

«Par exemple, une église a un premier décor du XII-XIIIe siècles sur

lequel vient ensuite s'appliquer un décor gothique, puis Renaissance et enfin, au XVII-XVIIIe siècles, des badigeons blancs de propreté. Donc, lorsque nous voyons une succession de badigeons blancs, c'est le signe qu'il y a quelque chose d'intéressant derrière. Si ces badigeons blancs sont sur une surface relativement accidentée, cela suppose qu'il y a des enduits anciens un peu cloqués qui sont toujours là. Par contre, si la surface est parfaitement lisse, cela implique que tout a été déposé et qu'un nouvel enduit a été refait. Si c'est récent, c'est plutôt en ciment. Si cela remonte au XIXe, ce sont plutôt des enduits au plâtre.»

«Dans notre recherche de décors, ces indices sont importants et nous permettent dès le premier regard de déceler s'il existe quelque chose d'intéressant. Dans certaines églises, cela dépend aussi des espaces. Parfois, c'est la nef qui a été complètement refaite, parfois les éléments du chœur. À l'inverse, autour de l'orgue, il y a moins de retouches du fait de la présence de l'instrument, ce qui permet de retrouver des éléments et enduits anciens. Mais on s'attend aussi à retrouver des décors retouchés, de faux joints dessinés pour correspondre à une architecture «idéale». De vrais joints peuvent aussi être peints dans cette même intention.»

«Malgré tout, il demeure de beaux résidus de décors. Des scènes peuvent être représentées à certains niveaux, sur des piliers, au-dessus de la nef ou dans les absides. Ce sont de grandes scènes religieuses ou des hagiographies de saints. Les litres apparaissent au XVIe siècle et se prolongent jusqu'au XVIIIe : à l'occasion de l'enterrement d'un seigneur, une grande bande noire avec les armes de la famille, parfois aussi avec celles de leurs alliés, était peinte dans l'église. Il y a aussi de petites frises décoratives, de petits rinceaux avec des feuilles de chêne par exemple. Il nous arrive de nous émouvoir à la vue d'un éclat de quelques centimètres à peine. Mais pour les personnes extérieures, parfois il n'y a «rien», il ne reste rien. Et pourtant, un petit fragment de décor peut permettre de raconter toute l'histoire d'un édifice.»

DANIELLE GIRAUDEAU,

Maire de Fontaines-d'Ozillac, nous fait partager son enthousiasme et les attentes suscitées par le recensement des peintures murales dans les églises de la Haute-Saintonge.

«Lorsque ce projet de recensement a été mis en place, le président de la Communauté des Communes de Haute-Saintonge, M. Claude Belot, m'a demandé d'assurer le suivi en tant qu'élue. Pour le moment, nous sommes toujours dans la phase d'inventaire, de diagnostic, et de fait nous n'avons pas encore de retour de la part des maires. Au départ, je pense que tous les élus, comme moi, nous étions un peu dans l'expectative. Nous nous demandions à quoi cela allait nous servir.»

«Lorsque les personnes du bureau d'études sont venues visiter l'église de Fontaines-d'Ozillac, nous étions un peu dans l'interrogation, curieux de savoir ce qu'ils allaient découvrir. Il y a une très belle peinture à côté de la chapelle. Elle a été restaurée

il y a une bonne vingtaine d'années maintenant, vers 1999. C'est une restauration assez légère et seulement par endroits, car elle n'était pas très dégradée. Mais les experts du bureau d'études nous ont fait remarquer qu'elle a dû recouvrir une autre peinture plus ancienne. Là, je dois dire que je suis un peu tombée des nues. Lorsque cette restauration s'est faite, personne ne nous a parlé de l'existence d'une autre peinture en dessous.»

«Ils nous ont véritablement ouvert les yeux sur l'existence cachée de cette peinture. Et je pense que tous les élus ont été — et seront — surpris par ce genre de découverte. Nous sommes maintenant dans l'attente, une attente forte, de voir justement l'ensemble de leurs trouvailles. Nous avons hâte d'accéder au site, à la base de données. Chaque élu aura accès aux fiches concernant les églises et chapelles présentes sur sa commune et cela va nous permettre de découvrir toutes les beautés architecturales et les peintures murales que nous avons dans nos édifices.»

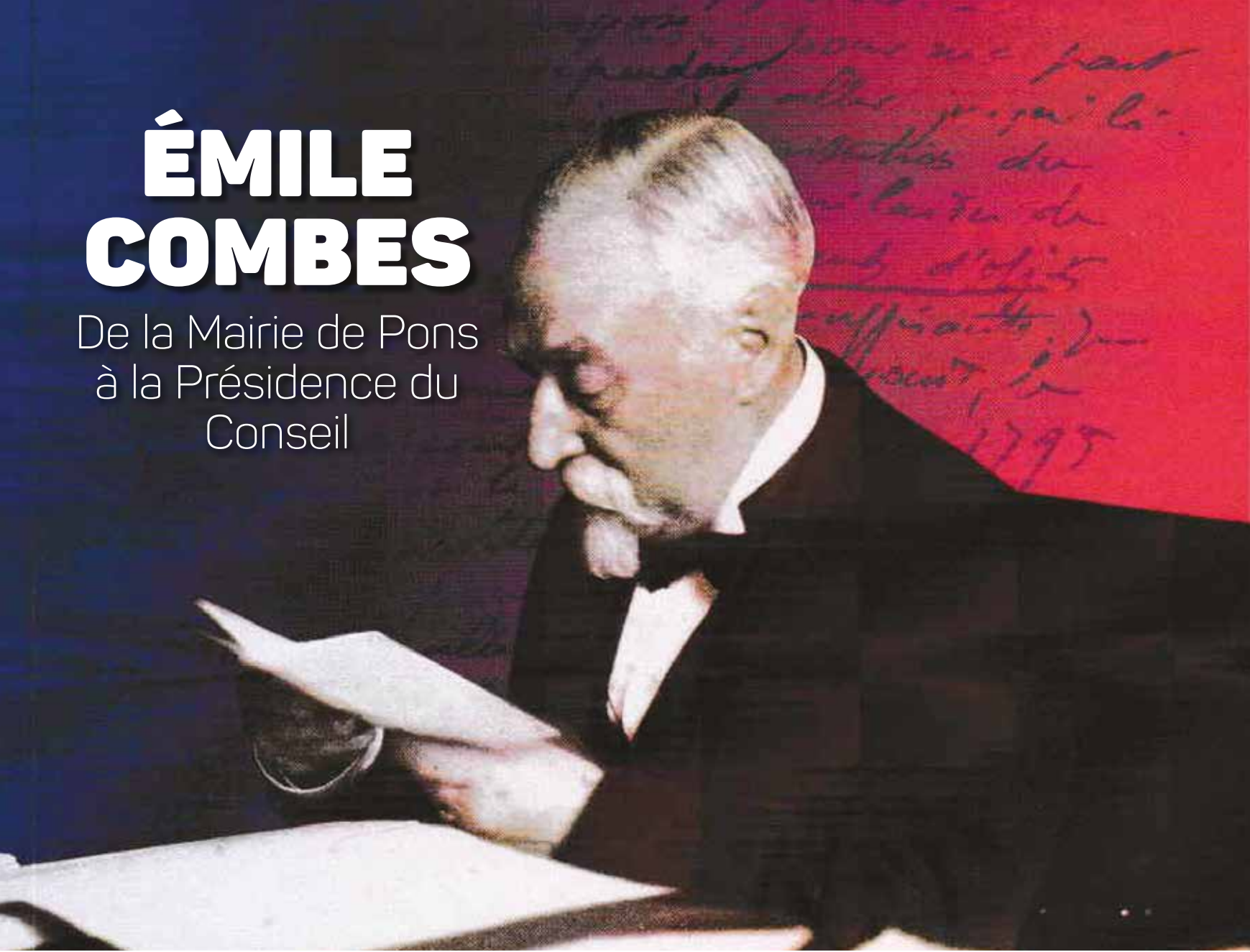
«Les données seront très riches et vont nous renseigner sur différents aspects de ce patrimoine. Ce projet aura des finalités très importantes pour nous, les élus. Cela va établir l'état sanitaire des édifices et des peintures, et le diagnostic qui sera établi dans le cadre de ce projet pourra nous servir lorsque nous aurons besoin d'entreprendre des travaux de restauration. Mais cela va aussi contribuer à connaître — et faire connaître — l'environnement culturel et l'histoire de notre patrimoine. C'est vraiment un beau projet et une chance pour les communes de la région.»

Église Saint-Sulpice de Marignac. Photo : D.R.



ÉMILE COMBES

De la Mairie de Pons
à la Présidence du
Conseil



Cette année a été marquée par les célébrations du centième anniversaire de la mort d'Émile Combes, figure politique de premier plan qui a marqué son époque au fil de ses nombreux mandats de la fin du XIXe au début du XXe siècles. Maire de Pons pendant des décennies (1876 - 1919), ce fervent républicain, défenseur acharné de la laïcité, fut aussi Sénateur de ce qui s'appelait alors la Charente-Inférieure, puis ministre de l'Instruction publique et Président du Conseil de juin 1902 à janvier 1905. Après le Sénat à Paris, et le donjon à Pons, ce sont les Archives départementales de la Charente-Maritime à Jonzac qui accueillent une exposition montée en partenariat avec la Communauté des Communes de Haute-Saintonge.

Le Président

Lorsqu'Émile Combes prend la Présidence du Conseil, la France est encore déchirée par l'Affaire Dreyfus (son acquittement ne sera prononcé qu'en juillet 1906). La sphère politique est alors tiraillée entre deux camps. Lors des élections en 1902, la majorité revient à ce que l'on appelle pour la première fois «la gauche». Le chef de file de cette Coalition des Gauches est Pierre Waldeck-Rousseau. Il a été Président du Conseil de 1899 à 1902. C'est à lui que devrait revenir la présidence. Mais, malade, il renonce à constituer un ministère et demande au Président de la République de nommer Émile Combes comme Président du Conseil. À l'époque, le Président de la République est élu par les députés et les sénateurs, mais c'est le Président du Conseil qui dirige réellement le pays. Bien qu'appartenant à la frange modérée de la coalition, au vu du succès des radicaux, Pierre Waldeck-Rousseau choisit donc comme successeur Émile Combes.

L'anticléricale

Plus à gauche que son prédécesseur, Émile Combes va diriger cette coalition qui va de l'extrême gauche (à l'époque, les socialistes) aux républicains modérés. Du fait de sa majorité composite, il inaugure une nouvelle manière de gouverner en instaurant une étroite concertation entre le gouvernement et les parlementaires. Ce qui soude avant tout cette majorité, c'est l'anticléricisme. Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur et des Cultes, Émile Combes va accentuer cette tendance en durcissant la législation envers les congrégations religieuses.

Dès sa prise de fonction, Émile Combes demande que l'on refuse systématiquement les demandes d'autorisations préalables formulées par les congrégations pour leurs activités. En 1904, la loi Combes est promulguée. Elle interdit l'enseignement à toutes les congrégations et prévoit la liquidation de leurs biens.

Cette loi fut appliquée avec vigueur. Sans en être le père, Émile Combes préfigure la loi de 1905 actant la séparation des Églises et de l'État, qu'il votera plus tard en tant que sénateur. Sa politique intransigeante lui vaudra de nombreuses caricatures et un surnom «le petit père Combes», en référence à sa taille (à peine 1m60) et à sa carrière ecclésiastique avortée.

Le séminariste

On ne peut en effet que s'interroger sur les racines de son anticléricalisme au vu de son parcours. Émile Combes est né en 1835 à Roquecourbe, une petite ville du Tarn. Sa famille est modeste et compte dix enfants, ce qui n'est pas rare à l'époque. L'éducation est alors payante et pas encore obligatoire. L'église est une porte d'accès aux études pour les enfants pauvres. C'est la voie que va suivre Émile Combes. Un de ses oncles, curé, le fait entrer au petit séminaire (l'équivalent du collège) de Castres où il va multiplier les prix d'excellence. Il obtient son diplôme de bachelier ès lettres à 17 ans.

À l'époque, moins de 1% d'une classe d'âge obtient le baccalauréat, qui est réservé aux garçons. Émile Combes envisage alors de rentrer dans les ordres. Il intègre l'École des Carmes à Paris d'où il sortira licencié ès lettres en 1854. Il retourne ensuite dans le Tarn, à Albi, au Séminaire, pour devenir prêtre. Mais son caractère, son profil comme on dit aujourd'hui, ne semble pas (ou plus) correspondre à une telle vocation. En 1857, au moment où il doit être ordonné (recevoir les ordres mineurs), ses supérieurs lui demandent de renoncer à son sacerdoce.

Le professeur

Son destin va alors prendre un autre tour. Il se tourne vers l'enseignement et accepte un poste de professeur à Nîmes, au Collège des Assomptionnistes. Il y enseigne durant trois ans et prépare, en parallèle, une thèse de théologie qu'il soutiendra en 1860. Preuve que son attachement à la religion, au religieux, n'a alors pas encore disparu. Son sujet principal est consacré aux controverses entre le cistercien Saint Bernard et Abélard, l'époux malheureux et mutilé d'Héloïse. Son sujet mineur porte sur Saint Thomas d'Aquin.

En quête d'un autre poste, il arrive à Pons, en octobre 1860 où il rencontrera sa future épouse dans les mois qui suivent. Émile Combes songe ensuite à quitter le secondaire pour un poste universitaire, mais il échoue à l'agrégation. Les carrières ecclésiastique et universitaire lui étant fermées, il décide de se tourner vers la médecine. Retour à zéro. Il re-passe un baccalauréat ès sciences puis intègre la faculté de médecine de Paris en 1865. Au terme de son cursus, il revient à Pons pour exercer la médecine.

Le notable

Émile Combes est désormais un notable. Nombre d'hommes politiques de l'époque ont choisi la profession médicale. Pour lui aussi, c'est désormais le temps de l'engagement. Émile Combes adhère à différentes sociétés savantes du département au sein desquelles il prononce des discours et remet des mémoires. Il s'adonne également à sa grande passion : l'archéologie et la préhistoire. Lèguée au Museum d'Histoire naturelle de La Rochelle, sa collection de silex est encore aujourd'hui en partie visible. Il est initié à la franc-maçonnerie par la loge de Barbezieux en 1869. L'année suivante, il entre en politique.

En 1870, la municipalité bonapartiste de Pons est chassée par la révolution qui a mis en place la IIIe République. Émile Combes

fait partie d'un exécutif provisoire. Il s'engage comme républicain, prenant position, dans un premier temps, par des conférences et des articles de presse. Devenu profondément anticlérical, Émile Combes ne manque pas de rappeler l'attachement des républicains à l'idéal révolutionnaire de 1789. Avec sa sensibilité sociale et son attention envers le monde paysan, Émile Combes se différencie du socialisme naissant qui s'adresse aux ouvriers des villes.

Le républicain

Dès 1874, Émile Combes devient la principale figure républicaine de la ville de Pons. En 1876, il en devient maire. Il entreprend des travaux de rénovation (le donjon), de construction (château d'eau, lavoirs, fontaines et toilettes publiques) et de modernisation (éclairage public au gaz, tramways et voies ferrées, téléphone à la mairie). Habile gestionnaire, Émile Combes contribue au succès des républicains en montrant qu'ils sont capables de gérer et de moderniser une ville.

En 1879, il est élu Conseiller général, battant le candidat bonapartiste. Il offre pour la première fois une majorité républicaine à la Charente-Inférieure. D'élection en élection, il conservera ce mandat jusqu'à sa mort. Émile Combes devient ensuite Président du Conseil général de Charente-Inférieure en 1887. C'est une fonction surtout honorifique, à l'époque c'est le préfet qui décide. Ce qui n'empêche pas le Conseil général de subventionner des projets. Son investissement au sein de cette assemblée lui ouvre l'accès à de nouvelles responsabilités.

Le sénateur

En 1885, pour la première fois, il est élu sénateur de la Charente-Inférieure. Il s'y maintiendra jusqu'en 1903. À l'époque, le Sénat a un rôle législatif beaucoup plus important. Émile Combes va s'y signaler par le sérieux de son travail et développer des réseaux. En 1891, il contribue à la création d'un nouveau groupe : La Gauche démocratique, qu'il dirigera ensuite. Il est brièvement Ministre de l'Instruction publique en 1895-96. Il va aussi participer à la naissance du Parti Républicain Radical et Radical Socialiste en 1901. Devenu incontournable, Émile Combes est l'auteur de plusieurs projets de loi, dont un resté célèbre : la loi sur les associations de 1901. L'année suivante, il prend la tête du Conseil, mais son anticléricalisme et son républicanisme intransigeant causent sa chute anticipée.

Après les congrégations religieuses, l'armée est dans sa ligne de mire. Émile Combes veut promouvoir les officiers républicains et bloquer les promotions de ceux, issus de la noblesse et de la vieille bourgeoisie attachée à l'église, jugés hostiles à la République. Il fait espionner les officiers avec l'aide de la franc-maçonnerie chargée d'établir des fiches sur leurs activités. Le scandale éclate dans la presse en 1904 et entraîne la chute d'Émile Combes au début de l'année suivante. Il reste néanmoins une figure importante pour sa famille politique, retrouve son siège de sénateur et continue d'administrer la ville de Pons jusqu'en 1919. Il meurt en 1921 à l'âge de 85 ans. En 1928, un monument est érigé en son honneur, place de la République, à Pons.

CENT ANS APRES

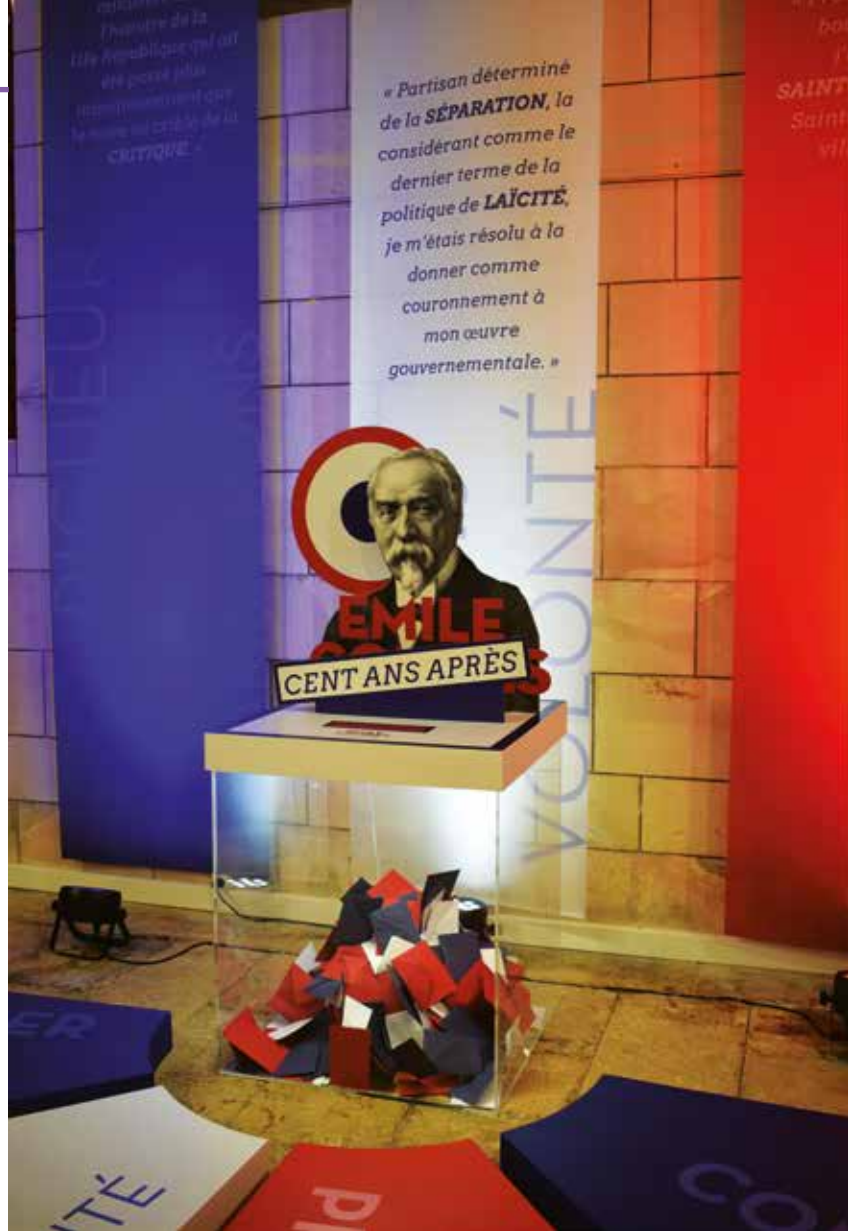
Une exposition pour le souvenir

L'exposition «Émile Combes, cent ans après» est présentée actuellement aux Archives départementales à Jonzac jusqu'au 8 avril 2022, après avoir été montrée cet été à Pons ainsi qu'au Sénat à Paris. Doublée d'un colloque, l'exposition a été élaborée par Julien Bouchet (Professeur d'histoire, chargé d'enseignement à l'Université Clermont Auvergne) et Pierre Triomphe (Directeur adjoint des Archives départementales de la Charente-Maritime), qui nous en dit plus sur son organisation.

Comment s'est élaborée cette exposition sur Émile Combes au Sénat, dans un premier temps, puis à Pons ?

Pierre Triomphe : Les deux expositions dont nous sommes commissaires, Julien Bouchet et moi-même, sont issues d'un partenariat qui associe le Département de la Charente-Maritime, le Sénat, la Communauté des Communes de Haute-Saintonge, la ville de Pons dont Émile Combes a été maire pendant plus de 40 ans, l'Université Clermont Auvergne à laquelle est rattaché Julien Bouchet et le Comité d'histoire parlementaire et politique. Ce partenariat a débouché sur l'organisation de cette manifestation pour le centenaire de la mort d'Émile Combes qui comprend deux aspects : une exposition et un colloque. L'exposition a tout d'abord été présentée dans une version limitée au Sénat en mai 2021, puis dans une version plus étendue au donjon de Pons du 9 juin au 11 juillet dernier. Dans le même temps, lors des expositions, il s'est donc aussi tenu un colloque, au Sénat puis à Pons sur deux journées.

Émile Combes, vue de la scénographie de l'exposition à Pons. Photo : D.R.



Émile Combes, vue de la scénographie de l'exposition à Pons. Photo : D.R.

Comment a été reçue cette exposition par le public ?

Pierre Triomphe : Elle a été bien reçue par le public. Nous avons eu un peu plus de 1 000 visiteurs dans le donjon de Pons, ce qui est considérable pour la ville. Si les Archives départementales ont été le maître d'œuvre de cette exposition, son succès doit beaucoup à ce partenariat avec la Communauté des Communes de Haute-Saintonge et la ville de Pons. Nous avons un livre d'or original, sous forme de bulletins à déposer dans une urne. Une soixantaine de personnes a joué le jeu, ce qui témoigne aussi de ce succès. La qualité du travail accompli, notamment en termes de mise en scène avec le recours à un cabinet de scénographie (le studio Golem), explique aussi ce succès.

Le grand nombre d'objets originaux présentés, venant aussi bien des fonds propres des Archives départementales de la Charente-Maritime que de la Mairie de Pons, mais aussi du Museum de La Rochelle (les silex issus de la collection qu'il s'était constituée en tant qu'archéologue amateur et qu'il a ensuite léguée au Museum), y sont aussi pour beaucoup. Nous avons aussi obtenu de nombreuses caricatures d'Émile Combes qui ont été faites à l'époque, dont certaines proviennent de collectionneurs privés ; ainsi que le prêt d'un tableau par le Musée d'Auxerre représentant l'épisode peut-être le plus célèbre d'Émile Combes durant sa présidence du Conseil : son discours en 1904 à Auxerre où il annonce une future loi de séparation de l'Église et de l'État.

Cette exposition est modulable, avec au cœur de cette présentation des panneaux qui peuvent être aussi itinérants, que l'on a pu ainsi montrer au Sénat et à Pons et qui sont aussi visibles à Jonzac, aux Archives départementales de la Charente-Maritime jusqu'à la fin de l'année. Par ailleurs, pour chaque site où est montrée cette exposition, des documents spécifiques sont choisis pour compléter cette partie modulable. Au Sénat, nous avons essentiellement utilisé des reproductions pour des questions de sécurité. À Pons, nous avons pu présenter plus d'originaux. De même à Jonzac où quelques originaux sont aussi présentés.

Qu'en est-il justement de cette exposition à Jonzac, aux Archives départementales ?

Pierre Triomphe : Dans la mesure où l'on dispose de moins d'espace qu'à Pons, l'exposition est plus restreinte, mais avec la même partie modulaire qui a figuré dans chacune des expositions précédentes. Il y aura aussi quelques documents d'archives, issus de nos propres fonds, dont certains n'ont pas été présentés auparavant. Par ailleurs, un catalogue de l'exposition sera en vente prochainement. Il est édité par les Archives départementales qui sont fortement engagées dans cette manifestation, tout comme la Communauté des Communes de Haute-Saintonge qui s'est aussi beaucoup investie dans le colloque organisé au Sénat et à Pons. Et il y aura aussi, à terme, une publication des actes du colloque dans le courant de l'année 2022.

Peut-on parler de découverte ou re-découverte d'Émile Combes, dans la mesure où il n'est pas inscrit dans la mémoire collective comme d'autres personnages politiques de la même période (Gambetta, Ferry, Berthelot, Clemenceau, etc.) ?

Pierre Triomphe : Effectivement, dans la mémoire collective, Émile Combes est sans doute moins important que ces grands personnages. Ceci dit, l'expression «le petit père Combes» est connue d'un certain nombre de personnes. D'autre part, à une époque où la laïcité suscite de nombreuses interrogations, pour quelqu'un qui a joué un rôle important dans la définition et l'affirmation de la laïcité française, il mérite aujourd'hui d'être à nouveau écouté, entendu. Par ailleurs, l'Institut France Mémoire

recensant les commémorations qui ont lieu en France faisait bien référence à Émile Combes parmi les manifestations prévues cette année. Son nom a donc une certaine importance, même si ce n'est pas la figure la plus connue de son époque. Mais en Charente-Maritime, c'est peut-être le personnage politique qui a eu le plus d'influence ; en particulier puisqu'il a dirigé la France pendant plus de deux ans et demi.

Peut-on parler d'un «héritage» Émile Combes ?

Pierre Triomphe : Il existe un héritage, mais il est complexe à définir. Émile Combes n'est pas associé à un texte précis. La grande loi qu'il a fait passer — et qui porte son nom — interdisait l'enseignement aux congrégations, mais elle a été abolie après son ministère. On l'associe souvent à la loi de 1905, et il est vrai que le discours d'Auxerre annonce la séparation des églises et de l'État. Il en est le promoteur, mais ce n'était pas la loi qu'il souhaitait. On peut aussi voir dans son héritage l'idée d'union de la gauche. Il a dirigé un gouvernement qui s'appelait le Bloc des Gauches. Et on fait souvent référence à Émile Combes dans les périodes d'union de la Gauche. Enfin, pour les tenants d'une laïcité intransigeante, Émile Combes continue d'être une référence.

«ÉMILE COMBES, CENT ANS APRÈS». Exposition aux Archives départementales de la Charente-Maritime, 81-83 rue Sadi Carnot, Jonzac. Tél. 05 46 48 91 13

Entrée gratuite. Exposition en cours du 15 novembre au 17 décembre et du 3 janvier au 8 avril 2022. Tous les après-midis de 13h30 à 17h00.

> <https://archives.charente-maritime.fr/>

«ÉMILE COMBES, CENT ANS APRÈS». Catalogue d'exposition, sous la direction de Julien Bouchet, Université Clermont Auvergne, et Pierre Triomphe, Archives départementales de la Charente-Maritime. Édition Le Festin / Archives départementales de la Charente-Maritime.

> <http://www.lefestin.net/emile-combes-100-ans-apres>



Objets ayant appartenu à Émile Combes, exposition à Pons. Photo : D.R.



KAOLIN

De la terre blanche
aux lacs bleus

Le Fouilloux. Carrières Saint-Georges. Photo : © CDCHS

Kaolin. Le mot semble échappé d'une partie de scrabble ou d'un jeu télévisé à questions multiples... Peu de personnes savent que ce terme désigne tout simplement les terres blanches argileuses utilisées notamment pour la porcelaine. Son origine viendrait du chinois «kao-ling» (ou «gaoling», selon les transcriptions), la Chine étant le berceau de la porcelaine depuis des millénaires. En Europe, l'exploitation du kaolin commence au XVIIIe siècle. En France, on dénombre plusieurs gisements. Le bassin argilier de Charente est le plus grand d'Europe. Il est exploité industriellement depuis le XXe siècle, comme en témoignent les carrières du côté de Clérac et Montguyon. Certaines sont toujours en exploitation. D'autres ont été réhabilitées et reconverties. Récemment ouverte, la Maison du Kaolin est une invitation à découvrir ce patrimoine industriel.

Une histoire saintongeaise

En Haute-Saintonge, la carrière de Saint-Georges au Fouilloux, entourée d'une forêt de pins maritimes, a longtemps été le cœur de l'exploitation du kaolin. Cette richesse minière est due à une particularité géologique qui s'est formée il y a 50 millions d'années. On a peine à imaginer le climat et la faune qui façonnaient notre territoire en ces temps très reculés. Il a fallu un long processus de sédimentation pour donner naissance à ce sous-sol argileux. Si l'utilisation du kaolin est attestée de longue date, notamment grâce à des fouilles archéologiques, en revanche l'aventure minière et industrielle dans la région ne débute qu'au milieu du XIXe siècle, après avoir alimenté tout un artisanat local (poterie, tuiles, etc.). À l'époque, Bordeaux compte de nombreux faïenciers réputés. Parmi eux, Jules Veillard sera le premier à repérer et exploiter un gisement vers Clérac, qui restera un axe important de cette activité.

Au début du XXe siècle, juste avant la Première Guerre mondiale, les choses s'accélérent. L'exploitation du kaolin devient vraiment industrielle. Les ouvertures de carrières se multiplient. Celle de Saint-Georges sur la commune du Fouilloux pour commencer, à l'initiative de Paul Granger, puis celle du Maillet et de Bourdeleau. Après la Première Guerre, l'implantation de cette industrie va se renforcer. La Seconde Guerre mondiale va contraindre les exploitants à se restructurer et à se moderniser. Au tournant des années 60, une nouvelle étape est franchie avec la fusion des trois principales sociétés qui deviennent AGS (Argirec-Granger-Sogdar) pour contrer la concurrence américaine attirée par la qualité de la terre blanche charentaise. Ce consortium perdure encore aujourd'hui, comme filiale du géant français de l'industrie minière Imerys, sous le nom d'IRMC depuis 2006. Et bien que les carrières historiques soient désormais fermées, le secteur est toujours un bassin d'exploitation en activité, notamment sur la commune de Saint-Martin-de-Coux (carrière de Sarrazin).

Les progrès d'une exploitation

Au début, ce sont vraiment des mines avec des galeries, mais bien vite l'exploitation se fait à ciel ouvert. Wagonnets, pelles, pioches... Ce n'est pas *Germinal*, mais les conditions sont assez rudes. Les témoignages et photos en noir et blanc que l'on peut voir à la Maison du Kaolin en attestent. Dans les années trente, des fours pour la transformation de l'argile sont construits, à la suite du premier installé par Raymond Boisson. Les années soixante, celles de la modernité, amèneront les engins d'excavation de couleur jaune et de nouvelles méthodes de calcination de l'argile. Le contraste avec les techniques du début du siècle est également saisissant lorsque l'on compare les procédés de sondage. Cette opération a longtemps été manuelle, tributaire de la météo et des aléas du terrain.

Désormais, les repérages se font dans un premier temps sur carte, la détection s'effectue avec des électrodes, et les foreuses mécaniques permettent de descendre profondément sous terre presque sans effort. L'informatique et les laboratoires prennent ensuite le relais, analysant les carottes pour évaluer la teneur en argile du gisement. La transformation des argiles a également considérablement évolué — le broyage, le séchage et le calcinage du kaolin se fait dans des fours portés à plus de 1 400 degrés pour en améliorer la blancheur et les propriétés. Le résultat de cette «alchimie» s'appelle la chamotte. Ces petits morceaux calibrés sont ensuite broyés selon les utilisations auxquelles sera destinée cette matière première en fonction de sa granulométrie. Tout ce processus de transformation nécessite des équipements sophistiqués à une échelle qui n'a plus rien à voir avec les volumes extraits au siècle dernier.

Une utilisation multiple

Riche en alumine, on peut juger de la qualité du kaolin extrait des terres de la Haute-Saintonge par la grande diversité de son utilisation. Si la faïence et la céramique s'imposent, d'autres utilisations sont inattendues ou insoupçonnées. La principale mise en œuvre du kaolin apparaît dans ce que l'on appelle les produits réfractaires. On en retrouvait même dans la composition des boucliers thermiques de la navette spatiale ! Mais le kaolin est aussi utilisé dans la fabrication de peintures, de papier, d'emballages, de plastiques, de colles et de pneumatiques. Il est également très présent dans les cosmétiques, le dentifrice et dans certains produits pharmaceutiques anti-diarrhéiques (comme le Smecta, par exemple).

En Afrique et en Orient, le kaolin est aussi employé tel quel pour les mêmes usages cosmétiques et pharmaceutiques : peinture corporelle sur le visage ou sur le corps, selon les circonstances et les rituels ; comme médicament et apport complémentaire, notamment pour les

femmes enceintes. C'est d'ailleurs devenu une «drogue pour femmes» que les pouvoirs publics prennent très au sérieux dans des pays comme le Sénégal où il est ingéré régulièrement et excessivement, avec les complications médicales qui en découlent (anémie, intoxication, problème gastro-entérique, troubles du comportement, etc.).

Une réhabilitation réussie

Généralement, après son arrêt, une exploitation minière laisse une plaie béante dans le paysage. La réhabilitation des carrières en Haute-Saintonge est vraiment exceptionnelle. Le site de Saint-Georges, au Fouilloux, est devenu un écosystème remarquable, un autre est devenu une aire de loisirs parmi les plus prisées de Haute-Saintonge à Beauvallon. Les vastes fosses laissées par les excavations se sont remplies d'eau pour former des lacs bleu-turquoise, donnant à ce recoin de la Haute-Saintonge des allures d'atolls des mers du Sud. Cette couleur «lagon» est due aux reflets de la lumière dans l'eau dont la teinte varie selon la profondeur, le développement d'algues, de bactéries et, bien sûr, de la météo.

À la vue de ce spectacle, difficile d'imaginer que le site de Saint-Georges, d'où ont été extraites plus de 2,5 millions de tonnes d'argile blanche, était encore en exploitation jusqu'en 2014. L'érosion et les ravinelements ont adouci le paysage qui encadre ces lacs artificiels. Par endroits se dressent de surprenantes «cheminées de fées», des colonnes de terre argileuse coiffées d'une roche résistante, évoquant en miniature des décors de westerns. Un décor similaire est observable sur le site de Guizengeard ; de même qu'à Touvérac où des étangs ont également comblé les carrières. À Saint-Georges, entre les pins maritimes qui bordent la carrière, on distingue aussi les éclats métalliques d'un champ de panneaux photovoltaïques.

On peut découvrir ces espaces, co-gérés par le Conservatoire Régional d'Espace Naturel et la société Imerys, en flânant le long des sentiers de découverte. En 2015, la Communauté des Communes de Haute-Saintonge a mis en place un circuit jalonné de tables de lecture que l'on peut arpenter l'été. Hors-saison, un belvédère permet de contempler ce paysage insolite où la flore et la faune reprennent progressivement leurs droits. Rendues à la nature, ces anciennes carrières sont devenues des refuges importants pour nombres d'oiseaux menacés. On peut citer notamment le Guêpier d'Europe qui a la particularité de creuser un abri (on hésite à dire un nid) dans les contreforts argileux des lacs. La Fauvette pitchou, l'Engoulevent d'Europe et l'Alouette lulu ont également élu domicile sur ces terres argileuses. D'autres espèces, toutes aussi menacées, y trouvent également un havre de paix. La Cistude d'Europe, une tortue à la carapace piquetée de petites taches, a trouvé asile sur l'étang de la Charbonnière à Touvérac, en compagnie de grenouilles, salamandres et reptiles. Cette réhabilitation a transformé cette zone protégée en une véritable Arche de Noé.

*Le Fouilloux.
Carrières Saint-Georges.
Photo : © CDCHS*



LA MAISON DU KAOLIN

Un lieu de mémoire et de découverte



Entrée de la Maison du Kaolin. Photo : © cristevaldiviesso

Inaugurée le 13 juillet 2021, la Maison du Kaolin est, sans mauvais jeu de mots, une véritable mine d'information sur l'histoire de cette terre blanche dans la région saintongeaise. Porté par la Communauté des Communes de Haute-Saintonge, ce lieu situé à Montguyon est à destination des touristes et des curieux, des scolaires et des Saintongeais. C'est une invitation à découvrir les activités industrielles, actuelles et passées, ainsi que les initiatives locales et culturelles qui sont liées à l'exploitation de cette ressource naturelle.

Dans la note d'intention pour ce projet, Claude Belot, Président de la Communauté des Communes de Haute-Saintonge, précisait que la vocation de la Maison du Kaolin s'inscrit dans une volonté de «valorisation du patrimoine, d'aménagement de sites, d'animations culturelles et touristiques dans une logique de médiation et de sensibilisation des publics à l'environnement architectural et paysager, au cadre de vie, au savoir-faire et aux spécificités territoriales».

Lorsque l'on pousse la porte de la Maison du Kaolin, nous sommes invités à suivre un circuit informatif en sept séquences, qui s'étale sur 100 m². Maquettes, reproductions, panneaux, photos, animations multimédia, vidéos et graphiques se succèdent dans une scénographie réalisée spécialement par l'agence AVEC. On y apprend l'origine du bassin argileux qui se perd dans la nuit des temps géologiques. On y suit l'histoire de l'exploitation industrielle du kaolin et des différentes techniques qui ont marqué les époques et les hommes dont les témoignages ponctuent un diaporama.

On y découvre, au travers de nombreuses photos et d'une foule d'objets exposés comme dans un musée, toute l'étendue de l'utilisation du kaolin. Une utilisation actuelle, au quotidien, au travers des cosmétiques et des médicaments par exemple. On y re-découvre aussi d'autres objets, aujourd'hui remplacés par le progrès technique, qui ont intégré du kaolin dans leur composition ou conception, comme les porte-fusibles des années 60 par exemple.

L'historique de l'exploitation du kaolin est minutieusement expliqué, détaillant les différentes phases d'implantation des sociétés dans la région : leurs rachats et fermetures pour certaines, leurs évolutions et leurs fusions successives pour d'autres. La

partie technique est également très instructive, notamment sur la transformation du kaolin dans des fours utilisés pour valoriser l'argile blanche qui se «transforme» alors en chamotte. Enfin, l'accent est mis sur la réhabilitation des sites, qui sont devenus des zones protégées et de loisirs. L'aperçu coloré de la nature et de la biodiversité du site Kaolune, l'ancienne carrière de Saint-Georges, donne immédiatement l'envie de prolonger la visite in situ.

MAISON DU KAOLIN

10, place de la Mairie • 17270 Montguyon • Entrée libre
Renseignements sur les horaires d'ouverture :
05 46 04 28 70
Site : <https://www.jonzac-haute-saintonge.com/kaolune/>

KAOLUNE, LA CARRIÈRE SAINT-GEORGES

Le Grand Pineau • 17270 Le Fouilloux
Renseignements : 05 46 04 43 67

JULIEN MOUCHEBOEUF,

Maire de Montguyon, revient sur la mise
en place et les enjeux de la Maison du
Kaolin

«Le territoire de la Haute-Saintonge se répartit avec différents sites communautaires, différentes maisons : la Maison de la Vigne à Archiac, la Maison de la Forêt à Montlieu-la-Garde, le Pôle nature à Vitrezay, Mysterra, le labyrinthe à Montendre, etc. Il fallait un atout, un attrait particulier sur le territoire du sud de la Haute-Saintonge. Et ce qui ressortait potentiellement, c'est le kaolin qui a fait toute une partie de l'économie de ce territoire. Et qui l'assure toujours puisqu'il y a encore de nombreux emplois qui sont attachés à l'extraction de ce minerai.»



Maison du Kaolin. Aperçu de la scénographie. Photo : © CDCHS

«La Maison du Kaolin a été développée selon une scénographie par laquelle on a voulu expliquer tout d'abord la provenance du kaolin, son origine géologique ; puis la manière dont on l'extrait, avec quels matériels, comment on trouve les gisements en mettant l'accent sur toute la méthodologie du sondage, les carottages, les engins et la partie extraction, puis la transformation dans l'usine – anciennement AGS, maintenant rattachée au groupe Imerys.»

«La Maison du Kaolin permet aussi de retracer et de montrer toutes les applications que peut avoir cette argile blanche ; que ce soit pour la céramique, comme complément d'engrais, comme composant pharmaceutique, pour la cosmétique. Enfin, la dernière partie de ce qui est exposé à la Maison du Kaolin montre la deuxième vie de ces carrières, avec la partie environnementale et le photovoltaïque.»

«La Maison du Kaolin est une valeur ajoutée à notre territoire. C'est un outil incontournable. Un projet d'une qualité extraordinaire, très bien conçu avec cette scénographie autour du kaolin qui permet de visualiser, d'apprendre et de s'enrichir. Cela va permettre aussi de mieux mettre en valeur et d'exploiter le site de Kaolune. Pour le territoire, c'est un point d'attrait qui va permettre de développer l'aspect touristique et toute l'économie circulaire qui peut en dépendre.»

RAYMOND NUVET,

Adjoint au Maire puis conseiller municipal à Montguyon depuis vingt ans et ex-salarié d'AGS, témoigne de sa vie professionnelle. Un témoignage et une expérience qu'il a également mis au service de la Maison du Kaolin.

«J'ai commencé ma vie professionnelle comme mécanicien agricole. Puis je suis rentré à l'AGS en 1962, j'y suis resté 41 ans et demi. J'ai pratiquement fait toute ma carrière là. J'ai connu les carrières à l'époque où l'extraction se faisait à la main, avec les petits wagonnets, comme on le voit dans le diaporama de la Maison du Kaolin.»

«J'ai vu ensuite, tout doucement, l'évolution technique avec l'arrivée des nouveaux engins, des moyens de transport, etc. J'ai connu l'usine à ses débuts, lorsque l'on faisait la calcination de l'argile dans un four rotatif. À l'issue de cette calcination, l'argile se transforme et devient ce qu'on appelle de la chamotte. En 1969-1971, j'ai participé à la construction du plus gros four rotatif de l'usine. L'entreprise a été une des premières à faire de l'argile calcinée, avec une très bonne qualité de ce produit transformé. Nous étions le premier producteur de chamotte sur le marché européen, en concurrence avec la Chine.»

«J'ai continué dans l'usine à différents postes. J'ai travaillé à la maintenance, aux méthodes de production. J'ai travaillé aussi à la sécurité et à la qualité. J'ai fait de la formation, également en dehors de l'entreprise : nous avons mis en place une GMAO (Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur) et j'ai donc participé à la formation de personnel dans d'autres entreprises, un peu partout en France. Je suis aussi intervenu dans des LEP, j'ai aussi donné des conférences.»

«Je maîtrise toutes les étapes de la chaîne de production. Les choses sont depuis longtemps assez complexes, ce n'est plus seulement mettre de l'argile dans des wagons. Avec la calcination, il y a tout un protocole pour apporter beaucoup de valeur ajoutée à l'argile. Pour la Maison du Kaolin, j'ai beaucoup travaillé sur l'explication de toute cette partie technique (les usines, les carrières, le produit, la transformation, la fabrication, les matériaux). J'ai aussi participé au diaporama (en voix off) et j'ai fourni des matériaux et objets que l'on voit en exposition.»

L'ABÉCÉDAIRE DE JEAN-PAUL MOREAU

« J'ai découvert que
prendre son temps
ne faisait pas forcément
perdre du temps »



Docteur Jean-Paul Moreau. Photo : © Maxence Schoene

Médecin de l'intime, le docteur Jean-Paul Moreau se dévoile tout en finesse, pudeur et humour dans ses deux livres édités à compte d'auteur. Il se revendique comme un « médecin en général », titre de son récit. Depuis son installation au cabinet de Montlieu-la-Garde, en 1977, il aura été tout à la fois médecin de campagne, médecin de famille, médecin pompier puis médecin coordonnateur à l'EHPAD Le Roch. Depuis quelques mois, il participe activement au fonctionnement du centre de vaccination de Montlieu-la-Garde dont la coordination est assurée par le Docteur Maryvonne Barbotin.

Professionnel aguerri et respecté, Jean-Paul Moreau n'est pas de ceux qui disent « c'était mieux avant » sans pratiquer pour autant la langue de bois. Il constate que les moyens médicaux d'investigation et de dépistage (scanner, échographie, fibroscopie, IRM...) ont considérablement évolué depuis quarante ans. Pour autant, il observe avec une certaine inquiétude que « la paperasserie administrative a envahi les professions médicales ».

Cette profession, il l'a aimée passionnément, viscéralement, comme on embrasse un sacerdoce. Au fil des pages, il évoque avec des mots simples des rencontres, des patients, des personnages et des lieux qui ont marqué sa vie. On peut lire également son désir de transmettre sa riche expérience, sa pratique et son éthique du soin.

Jean-Paul Moreau a débuté son activité professionnelle en s'intéressant à la pédiatrie, puis à la gériatrie, aujourd'hui à la fin de vie. Adeptes d'une médecine collaborative, son expérience lui a confirmé la nécessité de « rester modeste, de tenir compte de tous les avis en ce qui concerne le diagnostic et le pronostic des pathologies de nos patients ». Rencontre avec un médecin de Garde.

Attente

« Cette phrase d'une résidente, lourde de sens, me poursuit : *Ici, c'est la salle d'attente*. En EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), l'attente est trop souvent une occupation à temps plein. L'attente pour accéder à l'EHPAD est souvent longue, mais j'oserais dire nécessaire. J'ai connu une époque où certains résidents arrivaient avec un sac poubelle pour tout bagage. La préparation est un élément important. Deux tiers des résidents souffrent de troubles cognitifs, 80% n'ont pas envie de rentrer en EHPAD. Je me souviens d'une dame qui est venue à l'EHPAD, il y a une vingtaine d'années. Elle savait que lorsque son mari décéderait, elle ne voulait pas rester seule. Elle souhaitait intégrer l'EHPAD de Montlieu pour aider les autres, comme une sorte de vocation religieuse. Cette attention m'a marqué. C'était la première personne que je rencontrais, une personne qui rentrait en EHPAD de plein gré, en ayant longuement mûri ce choix. »

Blanche

« Depuis plusieurs générations, Blanche habitait au lieu-dit le Mouzon, du nom de la petite rivière qui traversait sa propriété. Sa table était réputée pour la qualité de ses produits faits maison. Chez Blanche, les poules étaient heureuses, les oies pacifiques, les vaches avaient un nom, le chien trouvait naturel de se frotter ou de se sécher sur vos jambes. Lors d'une randonnée en vélo, un ami n'avait pas eu le temps de prendre son petit-déjeuner, direction le Mouzon certain d'être bien accueilli et d'éviter l'hypoglycémie. Nous le surprîmes en train d'effectuer un besoin naturel sur le tas de fumier. Avant l'heure, Blanche pratiquait l'agriculture écologique, durable, verte, biologique. Je suis repassé devant la maison fermée. Le mur d'entrée était recouvert de glycines. J'ai appris que le nouveau propriétaire souhaitait en faire un gîte : bonne idée, elle qui aimait tant recevoir. Je ne me rendais pas compte que nous étions les témoins de la disparition de ce mode de vie rurale qui demandait de nombreuses heures de travail et un attachement viscéral à la terre de ceux qui le cultivaient. »

Covid

« Lors du premier confinement, sur 112 résidents, deux ont réellement souffert de carence en nourriture affective, puis ils se sont adaptés en partageant leurs difficultés, une vie sociale avec davantage d'animations en interne. Finalement moins en difficulté que des personnes âgées isolées en appartement ou à la campagne. Il semble que nous ayons trouvé l'équilibre entre leur protection sanitaire et l'indispensable lien social avec leur famille. »

Dévouement

« Comme dans toutes les activités humaines, des imperfections, des maladroites, des événements indésirables, des malentendus peuvent apparaître, mais je peux témoigner qu'après plus de quarante ans d'exercice, le personnel (s'il est bien formé et c'est le cas pour Les 2 Monts) fait un travail sérieux avec patience et dévouement. »

Écoute

« L'écoute des personnes âgées en EHPAD, leur fin de vie dans la dignité, restent ma préoccupation ainsi que la transmission de ma modeste expérience aux soignants et paramédicaux. » Jean-Paul Moreau ajoute : « Les aides-soignantes ont besoin de reconnaissance. Leur boulot est difficile, souvent ingrat. Je les écoute. Je leur demande ce qu'elles en pensent, et souvent elles détiennent les solutions. Mon propos n'est pas démagogique. Personne ne le fait à cause de la hiérarchie. Je pense qu'un jour, il faudra revoir tout ça. Les Anglais ont les nurses, c'est tout. Ils n'ont pas toute cette hiérarchie : ASH, aide-soignante, infirmière, infirmière coordinatrice, cadre de santé, maîtresse de santé, médecin... »

Fin de vie

« Les soignants n'évaluent pas suffisamment, à mon avis, la force d'une parole, d'un service, d'un geste durant cette période. Une fin de vie apaisée, non douloureuse (n'oublions pas la souffrance psychique) procure paradoxalement la satisfaction du devoir accompli jusqu'au bout, alors qu'une fin de vie pénible et douloureuse restera ancrée dans notre mémoire de soignant. Je pense qu'on a davantage besoin de main-d'œuvre, d'accompagnement, que de technicité médicale. »

Groupe médical

« Mon père a eu deux associés, puis trois. J'ai reproduit un peu sa trajectoire. J'ai travaillé seul pendant six ans. À ce rythme, je savais que je n'échapperais pas à l'infarctus à quarante ans. Rapidement, je me suis associé avec Hugues Lobit. Nos personnalités sont complémentaires, nous nous sommes très bien entendus. En 2000, nous avons accueilli une troisième associée, Maryvonne Barbotin. Ça nous a fait du bien. Elle nous a apporté une présence féminine et un peu plus de distance avec la profession. Le fait d'avoir travaillé en groupe avec deux confrères, en partageant nos difficultés, nous a procuré probablement une plus grande expérience, mais aussi aggravé notre anxiété. »

Haut-Saintongeais

Le Dr Léa Louis Merle (1815-1903), médecin de campagne à Soubran, rédigea à la fin de sa vie une notice où il examine la « moralité » des habitants de sa commune : « Nous constatons une certaine fierté, une grande indépendance de caractère qui ont comme revers un amour immodéré de ce qu'on est convenu d'appeler la chicane. Froid, économe et par suite d'une ténacité admirable, il devient parfois d'un entêtement irréfléchi. » À l'image d'un dessin humoristique de Pierre-Barthélemy Gautier, le Dr Moreau croque ses contemporains avec une pointe de malice : « Le Haut-Saintongeais est prudent, près de ses sous, il prend son temps, vit plutôt bien. La culture du Cognac a toujours amené une certaine prospérité. Il est malin, et possède un vrai sens de l'humour et des affaires. »

Interne

« Faisant fonction d'interne à Jonzac en 1972, en une année j'ai eu la chance d'apprendre le métier grâce à deux chefs de service (médecine et chirurgie) extrêmement compétents, pédagogues et passionnés : ce que cinq années de faculté en CHU n'avaient pas réussi à m'enseigner ! Contrairement aux médecins hospitaliers universitaires, le chef de service de médecine avait fait lui-même des remplacements et connaissait les difficultés de la pratique en milieu rural. Il m'a transmis ses connaissances et sa passion (toujours intacte) pour la profession. »

Jeudi matin (à l'hôpital de Jonzac)

« Mise en place dans les années 80, la réunion du jeudi matin à l'hôpital perdure. C'est une spécificité jonzacaïse, informelle, sans subventions, un lieu de rencontre conviviale (André Beauffigeau a été à l'origine et l'animateur, puis Jean-Claude Nougues et enfin Jean-Claude Gruel). Cette réunion confraternelle nous a permis de sortir de l'isolement et de tisser un réseau amical très fort entre les généralistes et les spécialistes de la région. La présence d'étudiants et de leur maître de stage nous permet également d'espérer quelques installations futures. »

Kiki

« Désolé pour ceux qui ne connaissaient pas Kiki, mais si vous avez un jour traversé le bourg, vous l'avez sûrement rencontré, sur le côté gauche de la route en allant à La Garde pour sa promenade quotidienne. J'étais allé lui rendre une visite à l'hôpital de Jonzac après une intervention chirurgicale. J'avais oublié son nom, mais *Kiki de Montlieu* a suffi pour m'ouvrir les portes de sa chambre, d'autant que les soignants connaissaient son surnom et l'endroit dont il venait évitait un anonymat souvent préjudiciable. »

Le téléphone charentais avait bien fonctionné. Tu n'avais pour ainsi dire plus de famille, mais tous ceux qui t'ont connu, côtoyé, encadré, soigné, n'oublieront pas le bonheur procuré par ta présence et ta joie de vivre. »

Laboratoires

Sans remettre en question les progrès de la médecine, le Dr Moreau n'est pas tendre à l'égard de l'industrie pharmaceutique : « En France, nos instances qui délivrent l'AMM (Autorisation de Mise sur le Marché) ont souvent été généreuses avec les laboratoires. Un fortifiant, déremboursé par la suite, contenait une bonne dose d'alcool et de quinquina, il avait ses aficionados. La Transfusine, le Debrumyl, le Cogitum, par la réussite de leur dénomination, plus que par leur efficacité, ont eu une brillante carrière commerciale. » Il cite notamment l'Indocid, « excellent anti-inflammatoire supprimé, car tellement efficace qu'il finissait par faire des trous dans l'estomac ! »

Médecin coordonnateur

Après trente-cinq ans d'activité libérale, le Dr Moreau s'est formé en 2004 pour devenir médecin coordonnateur à l'EHPAD de Montlieu-la-Garde, deux jours par semaine. « Sorte ou espèce de factotum socio-médical, disons plus simplement que je mets de l'huile dans les rouages. Un EHPAD est tout sauf un business comme les autres. Bien avant la rentabilité et la réglementation, l'humanité, la bienveillance doivent être nos principales obsessions. » Il ajoute : « J'ai appris plein de choses que mes confrères n'ont pas le temps de faire quand ils viennent voir les personnes âgées. Ils écoutent les infirmières, distribuent les médicaments, parce qu'ils sont pressés par le temps. Moi, j'ai ce luxe de pouvoir écouter les personnels, particulièrement les aides-soignantes et les ASH (Agents de Service Hospitalier) qui travaillent au jour le jour avec les personnes âgées. Ce sont elles qui détiennent bien souvent les clés. Ça, je l'ai appris. Elles sont présentes au quotidien. Elles voient ce qui ne va pas et nous donnent des solutions. »

Mora-mora

« Après avoir essayé de me faire réformer pour raison médicale pour un ménisque récalcitrant (c'était la tendance à cette époque), sursitaire, à 27 ans, beaucoup d'entre nous étaient parfois chargés de famille, engagés dans une spécialité. Mai 68 avait laissé des traces et la patrie n'était pas en danger. Apte sauf commandos, je me retrouvais à Libourne dans cette superbe caserne, comme tous mes confrères de France ainsi que les vétérinaires et pharmaciens. L'ambiance était festive, certains découvraient la région et le vin de Saint-Émilion. Après deux mois de « classe », l'envie de partir toujours présente, j'optais pour l'académie militaire d'Antsirabé en République malgache. L'expression mora-mora (prononcer *moura mour*) signifie doucement, pas trop vite, mais aussi harmonie, prendre le temps de vivre. Ce fut un voyage dans le temps et dans l'espace. Je logeais dans une petite maison sur la route de Fianarantsoa. Le matin, j'étais réveillé par le bruit des charrettes tirées par des zébus qui sont avec le riz et l'arbre du voyageur les symboles de ce pays. »

Montlieu-la-Garde

« Issu de la fusion de deux communes très proches (Montlieu et La Garde), ce qui nous paraît naturel au XXI^e siècle à l'époque des rapprochements intercommunaux ne l'a pas été au siècle précédent. La fusion puis la naissance se firent au forceps,

sans péridurale, puisque cette technique vis-à-vis de la douleur n'est apparue que dans les années 80. Nous étions en 1965, la polémique sur cette union s'est poursuivie de nombreuses années. Au cours d'un banquet des pompiers en 1977, je m'étais risqué à un jeu de mots hasardeux : *Devait-on monter la garde à Montlieu ou aller à Montlieu monter la garde ?* Le succès mitigé de ce calembour me fit comprendre que le sujet était encore brûlant et qu'il ne fallait pas souffler sur les braises même si je pouvais compter sur quelques alliés dans l'assistance qui, comme moi, vivaient dans cette commune depuis peu. »

Naissance

« Interne à Jonzac à la fin de mes études, conscient de mes lacunes, j'avais demandé à une sage-femme expérimentée la permission d'assister à un accouchement avec l'accord de la parturiente. Réveillé à deux heures du matin pour les premières contractions, l'accouchement se déroula dans l'après-midi. Comme pour la future maman, la journée me parut longue. La sage-femme qui souhaitait (à mon avis) tester ma motivation me rappela cette phrase quasi biblique : *C'est comme un fruit, il faut attendre qu'il soit bien mûr pour le cueillir.* L'accouchement se déroula sans problèmes. Debout depuis plus de douze heures, j'étais épuisé, je n'ai pas fait attention aux gestes essentiels, mais je partageais la joie et le bonheur inégalables d'avoir assisté à une naissance. Difficile de m'imaginer que ce beau bébé a quarante-neuf ans cette année. »

Optimisme

« J'essaye d'inculquer l'optimisme en EHPAD. Mon père a vécu jusqu'à 88 ans avec un "disque dur" tout à fait intègre. Ma mère a souffert de troubles cognitifs sur sa fin de vie. Il a fallu prendre la décision de la mettre en EHPAD. Nous étions quatre enfants. Ça s'est mal passé parce que c'est retombé un peu sur moi étant à proximité. J'ai eu l'impression qu'avec mes sœurs et mon frère, on n'avait pas vécu la même enfance. Des choses sont ressorties de façon violente. L'enjeu n'était pas financier. Cette expérience m'a servi de leçon. Quand je reçois les familles à l'EHPAD, je prends toujours du temps pour les écouter. Les familles ont souvent besoin d'exprimer cette décision difficile de mettre leurs parents en EHPAD. »

Paperasse (Protocole, Principe de précaution)

« Le médecin coordonnateur doit délivrer un rapport d'activité annuel que personne ne lit. Autre pierre d'achoppement : les protocoles. On passe beaucoup de temps à remplir, à la recherche du mot juste, des protocoles que personne ou presque ne lit et qu'on a du mal à trouver si on les recherche. Leur existence est purement juridique. Dans une clinique bordelaise, en effectuant plusieurs allers-retours dans la journée, j'ai constaté que les soignants passaient plus de temps devant leur écran qu'auprès des malades hospitalisés, ne serait-ce que pour justifier leurs actes. Le principe de précaution, la norme, l'optimisation ont pris le pas sur l'adaptation à l'imprévu, et le partage des difficultés. »

QCM

« Nous avons peut-être oublié que la médecine est avant tout une science humaine en demandant aux jeunes futurs confrères de remplir des QCM pour obtenir le concours d'entrée. »

René

« Tous tes amis, et ils étaient nombreux pour t'accompagner le

jour de ton enterrement, ont ressenti cette culpabilité qui nous poursuit quand on sait que la très probable raison principale de ton passage à l'acte (selon la formule) était l'absence de successeur à la maison médicale que tu avais créée en 1978, bien avant que nos gouvernants se décident à soutenir cet investissement, afin de pallier la désertification médicale en milieu rural. »



Solitude

« Favorisons les échanges intergénérationnels, ouvrons les maisons de retraite, le drame de la vieillesse ça n'est finalement pas tant la décrépitude que la solitude. »

Système (pyramidal)

« Notre système est très pyramidal. L'information de l'ASH passe à l'aide-soignante puis à l'infirmière qui concentre l'information au médecin qui passera deux ou trois jours après. Si la situation s'est dégradée, l'aide-soignante dira que ça fait trois jours que ça ne va pas bien et qu'il ne se passe rien. L'information, quand elle passe par plusieurs personnes, est souvent déformée. C'est une infirmière qui va recevoir l'information, mais c'est une autre infirmière qui va la transmettre... Je me souviens d'un professeur à Bordeaux qui regrettait l'époque des bonnes sœurs à l'hôpital Saint-André, car elles étaient présentes 365 jours par an. Il n'y avait pas besoin de passer son temps en transmission. »

Transmettre

« Écrire, c'est mourir un peu, mais un peu moins seul. » Cette citation de Marc Augé ouvre le récit du Dr Moreau. « Mon père aimait écrire, après une carrière bien remplie de vétérinaire et d'homme politique local à Mirambeau, ses enfants l'incitèrent à prendre la plume au moment de sa retraite. Il n'en prit pas le temps et nous l'avons regretté. Il fut le témoin du bouleversement de ce monde rural qui avait peu changé jusqu'à ses débuts professionnels. Les week-ends de garde, bloqué au cabinet, allergique au bricolage ou au rangement, je décidais de mettre par écrit quelques réflexions sur le vécu de ce métier que j'exerce depuis plus de quarante ans. »

Utopie

« L'EHPAD devrait être considéré comme un lieu de vie, mais aussi comme un lieu de fin de vie. Mon EHPAD utopique comprendrait des animateurs, des professeurs de gym adaptée et des cuisiniers disposant de produits de qualité. À Dax, le nouveau Village landais Alzheimer expérimente cet EHPAD idéal en accueillant 120 résidents pour 120 employés et 120 bénévoles. »

Vélo

« Le club cyclo de Montlieu, informel, autogéré, démocratique, mais parfois proche de l'anarchie, existe depuis de nombreuses années. La plupart de ses membres ont des licences dans des clubs voisins. Rendez-vous deux à trois fois par semaine devant la caserne des pompiers, horaires qui s'adaptent au changement d'heure et à la saison selon les activités professionnelles, les retraités en majorité devant s'adapter aux *actifs*. Le trajet est sous la responsabilité d'un professeur de mathématiques ou d'un coureur expérimenté, il tient compte du vent et de l'heure de retour s'il existe des impératifs. La bicyclette permet de développer une amitié solide, quelle que soit la profession exercée. »

White

« Selon le *carré de White*, sur 1 000 adultes exposés à un problème de santé, 750 ressentent au moins un trouble, 250 consultent un médecin au moins une fois, 9 sont admis à l'hôpital, 5 sont adressés à un spécialiste et 1 ira en CHU. Cela pour dire que les professeurs exerçant en CHU ne vous apprennent que les maladies rares et exceptionnelles, mais pas 99% des maladies courantes. J'ai eu la chance à Jonzac de rencontrer des gens qui savaient ce que c'était que la médecine générale, d'examiner par exemple des gens dans un lit sans électricité ou des patients qui ne veulent pas se déshabiller. »

X-Y (générations)

« J'ai conscience que ma génération (d'après-guerre) a été favorisée. Quand j'ai passé mon brevet, je me suis dit que je pourrais rentrer dans l'administration. Quand j'ai eu mon bac, je me suis dit que j'aurais pu être enseignant. Je ne me suis jamais préoccupé de mon avenir professionnel. Je me rends compte de ma chance. Je n'ai jamais eu l'angoisse de savoir si je trouverais un travail ou pas. »

Zola

« Notre unité protégée, avec son espace de déambulation, son jardin thérapeutique qui permet à nos anciens ruraux de ne pas perdre la main, de partager le fruit de la récolte au cours d'un repas pris en plein air, a mis en évidence qu'il ne faut pas attendre des solutions dépendantes de l'administration, mais encourager celles venues du terrain. Sur le tableau de la salle à manger de cette unité est écrite cette citation d'Émile Zola : *Non, rien n'est jamais fini, il suffit d'un peu de bonheur, pour que tout recommence.* »

Jean-Paul Moreau

1946 | Naissance à Mirambeau

1972 | Interne à l'hôpital de Jonzac

1976 | Installation au cabinet médical de Montlieu-la-Garde

2004 | Médecin coordonnateur à l'EHPAD Le Roch (Montlieu-la-Garde)

2021 | Médecin coordonnateur du centre de vaccination de Montlieu-la-Garde

Jean-Paul Moreau, «**Médecin en général : La rechute**» (auto-édition, ouvrage vendu au profit de l'EHPAD les 2 Monts «le Roch» à Montlieu-La-Garde)



Installé à côté du Centre de Congrès, la Smartflower peut déployer et replier ses 12 pétales, d'une surface équivalente à 18 m² de panneaux photovoltaïques, orientables selon la course du soleil. Photo : © CDCHS / V.Sabadel

ENERGIES RENOUVELABLES

L'exemple de la Haute-Saintonge

La question de la transition énergétique voit le jour dans les années 70. Le déclin du charbon, le choc pétrolier en 1973 redoublé en 1979, les marées noires qui endeuillent régulièrement les côtes bretonnes, les premiers rapports annonçant que le pétrole n'est pas une ressource illimitée... Tout concourt alors pour trouver des énergies renouvelables et repenser notre consommation. C'est le chemin que prendra, dès cette époque, Jonzac et la Haute-Saintonge au travers d'initiatives pionnières et innovantes.

Le pari énergétique

La Haute-Saintonge a joué la carte des énergies renouvelables très tôt, en optant pour des solutions adaptées à son territoire : la géothermie, le bois et le solaire. Si ces options apparaissent aujourd'hui évidentes, il y a 40 ans cela relevait d'un pari audacieux. Ce tournant résulte d'une politique volontariste et d'avant-garde menée par Claude Belot dès son élection à la mairie de Jonzac en 1977. Des choix qu'il a entérinés et développés ensuite au fil de ses autres mandats et qu'il poursuit aujourd'hui en tant que Président de la Communauté des Communes de Haute-Saintonge. Cette constance et les investissements réalisés démontrent, si besoin était, la viabilité des énergies renouvelables à l'échelle d'une ville et d'un territoire.

Comme le soulignait Claude Belot en préambule d'une publication consacrée à cette question : «Nous avons notamment été pionniers dans l'installation des réseaux de chauffage urbain, dans l'utilisation de la géothermie ou de la biomasse, dans la valorisation énergétique des déchets ménagers... Cette avance historique nous a permis dès 2015 de dépasser l'objectif 2020 de la LTECV [Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte], avec 23% d'énergies renouvelables dans notre «mix énergétique». Les élus de notre Communauté ont décidé d'aller plus loin en souhaitant devenir un territoire à énergie positive (TEPOS), en répondant à tous les appels à projets dans ce domaine, qu'ils soient nationaux, régionaux et même européens afin de saisir toutes les opportunités pour faciliter notre transition énergétique.»

La clef de la réussite de cette bascule vers des énergies moins menaçantes pour l'environnement, en premier lieu en rejetant moins de gaz à effet de serre, est liée à une approche, non pas utopique, mais pragmatique. Les projets engagés ne peuvent être viables que s'ils reposent sur des ressources locales en s'inscrivant dans un contexte de réduction et d'optimisation de consommation d'énergie. C'est, encore une fois, ce que démontre la mise en œuvre du développement des énergies alternatives en Haute-Saintonge et des besoins qu'elles couvrent. À ce jour, par exemple, la part des énergies renouvelables dans le réseau de chauffage urbain de

Jonzac s'élève à près de 83% ! Sur l'ensemble de la Communauté de Communes, il existe des dizaines de projets énergétiques montés en liaison avec l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) ; dont la majorité concerne la filière du chauffage bois, la géothermie et le solaire thermique.

Géothermie, la richesse d'un sous-sol

Pour la géothermie à Jonzac, tout commence en 1979. Le territoire est riche de son sous-sol où se nichent des nappes phréatiques et aquifères à une profondeur qui permet de bénéficier d'un écart de température — une différence de +3° tous les 100 mètres — pour être converti en chaleur exploitable. Un premier puits est creusé à Heurtebise. Il plonge à 1 871 mètres et en remonte une eau à 65° qui va permettre à la ville de Jonzac d'alimenter son réseau de chauffage urbain.

L'eau de ce forage ayant révélé des qualités thérapeutiques exceptionnelles, elle sera ensuite exclusivement réservée pour les Thermes qui ouvrent en 1986. Un second forage descendant à 1 850 mètres, au lieu-dit Beauregard, est mis en service au début des années 90. Il offre une solution de secours pour les Thermes. Et surtout, il couvre ensuite les besoins du centre aquatique Les Antilles qui a ouvert ses portes en 2002. Le Centre des Congrès, l'EHPAD hospitalier et le Centre multi-accueil sont également chauffés par la géothermie.

Sur le territoire de la Haute-Saintonge, les équipements publics d'autres villes sont aussi bénéficiaires de cette source d'énergie naturelle grâce à des puits qui, parfois, ne descendent pas aussi profondément que ceux de Jonzac. C'est le cas à Montendre pour la Maison de la petite enfance et à Saint-Genis-de-Saintonge pour la salle des fêtes. D'autres implantations existent ou sont à l'étude. Enfin, depuis le printemps 2021, un troisième forage a été réalisé à la sortie de Jonzac, au lieu-dit La Mouillère. Encore en phase de test, il devrait être raccordé au réseau pour assurer notamment les futurs besoins des Antilles et des Thermes lorsque le premier puits sera épuisé.



Forage Soenna 2, Jonzac, mars 2021. Photo : © CDCHS

Le Bois, la richesse d'un territoire

Le bois est par excellence une autre source d'énergie naturelle et renouvelable. La région saintongeaise étant fortement boisée, cette option s'est également imposée très tôt. Longtemps après cet engagement, en 2006, la ville de Jonzac sera lauréate du Concours national Bois Énergie lancé par le CLER (Comité de Liaison des Énergies Renouvelables). Faut-il le préciser, cette solution n'implique pas une déforestation. Ce sont des sous-produits de l'exploitation forestière, de l'industrie du bois ou du bois de récupération, conditionnés sous différentes formes, broyés ou déchiquetés qui alimentent les chaudières bois de Jonzac.

Elles en avalent environ 10 000 tonnes par an. Soit l'équivalent de 70 hectares de pins maritimes, est-il précisé à la Maison de l'Énergie, pour un rendement énergétique correspondant à 4 millions de litres de fuel et 30 000 000 kWh électriques. Ces chiffres, s'ils peuvent sembler rébarbatifs, traduisent bien l'importance de cette filière bois dans cette conversion vers les énergies renouvelables. Ils ne sont pas anecdotiques, singulièrement en Haute-Saintonge où pratiquement toutes les communes importantes sont dotées d'une chaudière bois.

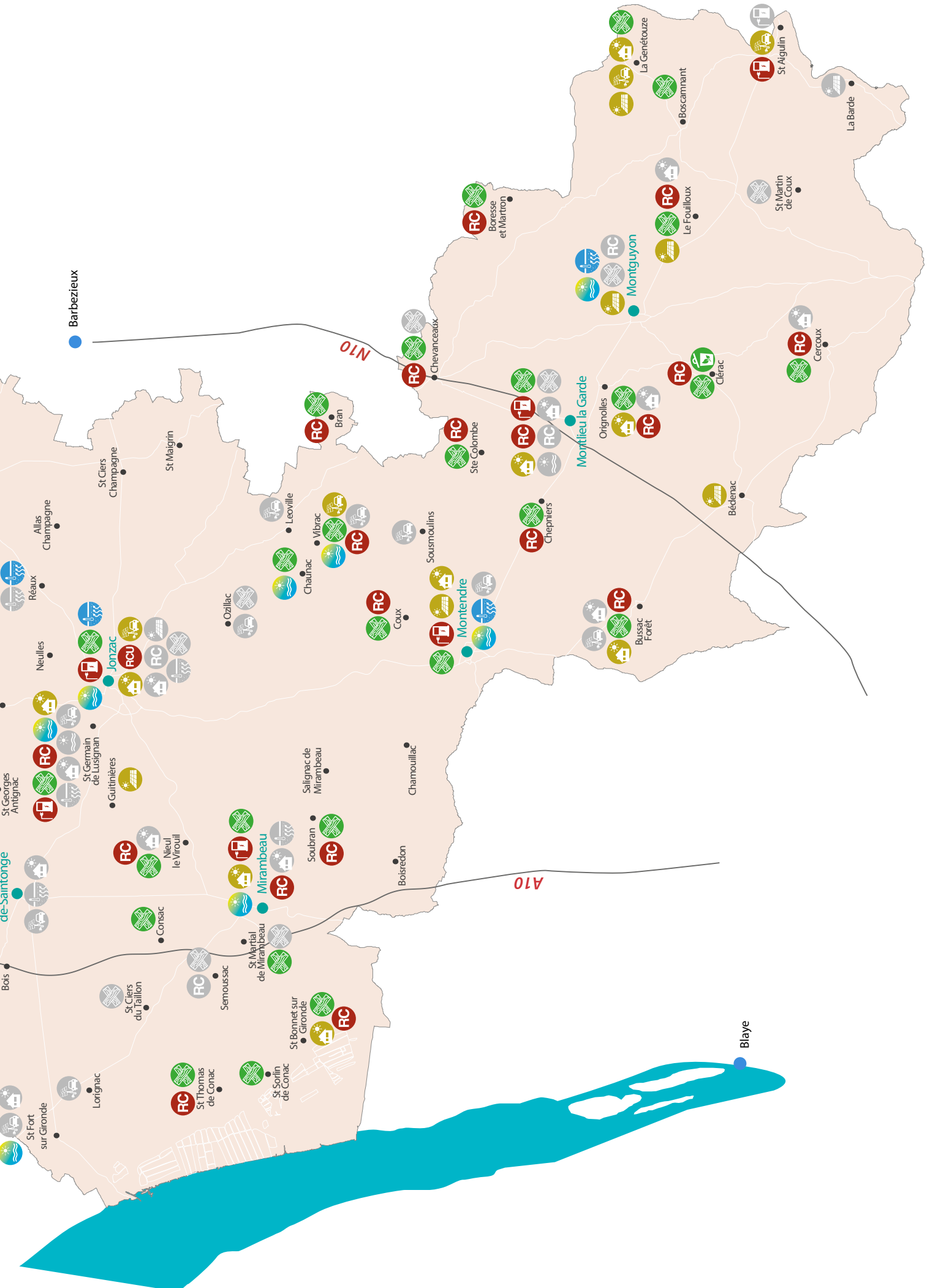
Qui dit énergie renouvelable, dit énergie propre. En l'occurrence, le système bois est vertueux puisque les fumées sont réinjectées à 90% dans la chaudière. C'est elle qui à Jonzac a pris le relais de la géothermie pour alimenter le réseau de chauffage urbain dont le maillage s'étend sur une quarantaine de kilomètres. Quasiment l'ensemble des grands équipements publics et des structures administratives en bénéficient (Annexe du Conseil Départemental, le Centre culturel des Carmes, la Résidence des Vignes, des établissements scolaires, le Château, etc.).

Mais le réseau de chauffage urbain n'est bien sûr pas réservé aux bâtiments communaux. Les entreprises, les lotissements et les maisons individuelles qui se trouvent à proximité du réseau sont invités à s'y coupler. Le principe est d'ailleurs assez simple. Des échangeurs de chaleur assurent le transfert calorifique entre l'eau du circuit principal à celui des bâtiments raccordés (que ceux-ci soient dotés de radiateurs ou d'un chauffage par le sol). Les derniers modèles d'échangeurs assurant une moindre déperdition de degrés, de chaleur.

Le Photovoltaïque, la richesse d'un climat

Avec son climat relativement tempéré et bien ensoleillé, la Haute-Saintonge peut investir dans le photovoltaïque. Le solaire est, de fait, la troisième source d'énergie renouvelable sur ce territoire. Pour l'industrie et les infrastructures publiques, demandeuses d'une grosse production d'électricité, cela nécessite la mise en place de centrales regroupant une vaste étendue de panneaux photovoltaïques. C'est le cas à Saint-Léger, près de Pons, sur presque 20 hectares. De même sur les communes de Montendre, Montguyon, La Genétouze et Le Fouilloux.

Au Fouilloux, la centrale solaire s'inscrit dans le programme de revalorisation des anciennes carrières. Le volume de cette centrale est impressionnant. Il y a au total, très précisément, 99 375 panneaux photovoltaïques pour une puissance de près de 12 Mégawatts, soit la consommation annuelle de 6 000 habitants. Il est désormais courant de voir des panneaux photovoltaïques



sur les toitures des bâtiments publics et privés, et cela représente également une bonne part de ce type d'énergie renouvelable. Une plateforme Internet réalisée avec le concours de la start-up In Sun, We Trust permet aux particuliers d'évaluer, en quelques clics, le potentiel solaire de leur maison (orientation, faisabilité, etc.) (1).

Depuis quelques années, une nouvelle déclinaison est apparue : les ombrières ; joli mot emprunté à la botanique qui nous épargne un anglicisme si courant dans le domaine des technologies. Ces auvents recouverts de panneaux solaires ont fleuri sur les parkings. Comme le nom l'indique, ils offrent des places abritées à l'ombre du soleil, ainsi qu'une borne électrique pour recharger les véhicules. Un «bonus» significatif dans la mesure où, depuis quelques années, le parc des voitures électriques augmente et les grands constructeurs automobiles ont affiché leur volonté de mettre fin au moteur thermique d'ici une quinzaine d'années environ.

Signe de l'importance de ce support, se rajoutant à un parc qui commence à être conséquent, de nouvelles ombrières viennent d'être mises en service, notamment à Pons (aire de covoiturage), Mazerolles (salle des fêtes), Saint-Fort-sur-Gironde (club de tennis), Jarnac-Champagne (école), Jonzac (résidence Pierre et Vacances, Lycée), La Genétouze (circuit), Saint-Aigulin (zone d'activités). Au total, cela représente 800 kWc [1kWc = 1000 kWh]. Plus du double est prévu en 2022 pour un parc de 13 ombrières dans diverses communes (Bussac Forêt, Sousmoulins, Coulonges, Ozillac, etc.). À l'horizon 2030, entre les ombrières et les toitures, ce sont environ 1 000 kWc annuels supplémentaires qui sont attendus sur le territoire saintongeais. L'objectif de rendre le photovoltaïque majoritaire pour les énergies renouvelables est fixé en 2040.

Les contraintes locales

Le succès de la géothermie, du solaire et du bois dans la Communauté des Communes de Haute-Saintonge démontre que la transition énergétique doit se penser en fonction des ressources et des particularités locales, au plus près de l'environnement socio-économique où elles s'inscrivent. Ce sont ces contraintes ou dominantes qui imposent le choix de telle ou telle énergie renouvelable, pour des raisons géographiques évidentes. Ainsi, à la différence des régions montagneuses, par exemple, l'hydraulique n'est évidemment pas une option pour la Haute-Saintonge car la ressource en ce domaine est faible.

Pour des raisons liées à l'activité économique également, région viticole par excellence, la Haute-Saintonge ne se prête pas au biogaz obtenu par la fermentation de matières organiques, faute d'être une région d'élevage ou de culture intensive qui pourrait fournir la matière première pour la méthanisation. Ce qui n'est pas le cas dans d'autres secteurs de la Charente-Maritime, comme le pays d'Aunis, vers Surgères par exemple, où l'élevage et l'industrie alimentaire permettent cette alternative énergétique.

L'éolien, un temps envisagé au travers de grands projets qui n'ont pas rencontré un écho très favorable parmi la population saintongeaise, ne semble actuellement plus d'actualité sur le territoire. D'autant que de nouvelles dispositions prévues dans le cadre de la Loi Climat et Résilience, promulguée et publiée au

Journal officiel du 24 août 2021, porte de 30 à 70 km le rayon sur lequel toute installation de ce type est proscrite pour ne pas nuire au bon fonctionnement des radars militaires. Ce nouveau cadre législatif englobe les bases de Cognac, et inclut donc la Haute-Saintonge.

Le regard vers l'avenir

D'autres énergies renouvelables restent encore à l'étude comme l'hydrogène, ou plus exactement la pile à hydrogène. Mais dans l'immédiat, c'est la problématique du stockage de l'électricité produite qui mobilise les esprits. Ce problème étant par ailleurs récurrent pour l'électricité, quels que soient sa source et son mode de production. Là aussi, la Communauté des Communes de Haute-Saintonge fait preuve d'innovation avec l'installation d'une sorte de pile industrielle. C'est une première en France. Vu de l'extérieur, c'est un container. Il renferme des batteries de lithium-ion. Cette unité de stockage est chargée grâce à l'excédent de production électrique disponible à l'instant T. L'électricité peut ensuite être redistribuée sur le réseau en cas de pic de consommation, de panne ou de coupures ponctuelles.

Quelles que soient les technologies et nouvelles sources d'énergie qui émergeront dans le futur, on mesure l'importance de pratiquer une veille technologique permanente, comme le fait la Communauté des Communes de Haute-Saintonge, pour continuer cette transition énergétique dont les enjeux sont autant financiers et économiques que sanitaires et sociaux. Cette démarche a été reconnue en juin 2018, au travers du label européen «Cap Cit'ergie», décerné à la CDCHS pour sa politique et son engagement en ce sens.

La création la même année de la SEM Énergies Midi Atlantique, qui allie les communautés des communes de Haute-Saintonge, de l'Estuaire, des 4B Sud Charente, de l'agglomération Royan Atlantique et le Syndicat départemental d'électrification et équipement rural (Sdeer) de Charente-Maritime à différents partenaires financiers, est une garantie pour mener à bien des projets à la fois ambitieux et ancrés dans un territoire. Comme le montre la carte des implantations et prévisions des différents projets que nous publions, la Communauté des Communes de Haute-Saintonge est une terre d'élection pour les énergies renouvelables.

(1) <https://haute-saintonge.insunwetrust.solar/>



Unité de stockage. Photo : © CDCHS / V. Sabadel



Chaufferie Les Antilles, Jonzac. Photo : © CDCHS / V. Sabadel



Centrale solaire du Fouilloux. Photo : © CDCHS



Chaufferie Les Antilles, Jonzac. Photo : © CDCHS / V. Sabadel



Maison de l'Énergie, Heurtebise, Jonzac. Photo : © CDCHS / V. Sabadel

LA MAISON DE L'ÉNERGIE

histoire et découverte

Pour un particulier, difficile d'évaluer quelle énergie renouvelable choisir, de s'y retrouver dans les différents technologies, de se repérer dans le maquis administratif des aides et de la défiscalisation. Située à Jonzac, juste à côté des Thermes, la Maison de l'Énergie est un espace de conseil et d'orientation pour tous les Saintongeais qui souhaitent entreprendre des travaux de rénovation énergétique ou tout simplement évaluer la performance thermique de leur maison. Conseils et comparatifs sur la géothermie et les différents types de pompes à chaleur (que l'on peut aussi utiliser pour rafraîchir ou climatiser en été, si l'on opte pour un modèle réversible). Conseils également sur le solaire et le chauffage au bois, sur les différentes installations possibles. Conseils gratuits et neutres, il est utile de le rappeler. En 2020, plus de 1 000 personnes ont ainsi bénéficié de cette assistance.

Mais la mission de la Maison de l'Énergie ne se cantonne pas à ce rôle. Créé en 2006 à l'initiative de la ville de Jonzac, soutenue par le Département de Charente-Maritime et de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), ce lieu est autant un centre d'information pratique qu'un pôle culturel autour des énergies renouvelables. Bornes interactives, vidéos, animations... Un panneau retrace la lente et longue histoire des énergies. Du bois que l'on utilise depuis l'aube de l'humanité jusqu'au nucléaire. En passant par le charbon. De surface tout d'abord, pendant des millénaires, puis de fond à partir du XVIII^e siècle. Cette énergie fossile restant synonyme de la révolution industrielle qui a explosée au siècle suivant, avant que le pétrole ne prenne le relais. On observe aussi l'accélération de l'évolution des moyens de transport au fil de ces transformations énergétiques.

Une exposition permanente retrace en détail la longue histoire des énergies renouvelables sur la commune de Jonzac. Le fonctionnement des installations actuelles (la chaudière bois, la géothermie, le réseau de chauffage urbain, etc.) est expliqué avec clarté et minutie. Des visites commentées sont aussi proposées. Une présentation des différents matériaux d'isolation thermique est également visible. Véritable boussole de la transition énergétique en Haute-Saintonge, la Maison de l'Énergie est à la fois un espace pédagogique, historique et technologique.

LA MAISON DE L'ÉNERGIE

Heurtebise • 17500 Jonzac

Horaires : du Mardi au Samedi, 10h00-12h00 / 14h00-18h00

Entrée libre • Tél. : 05 46 04 84 51

Contact : energie@charente-maritime.fr



Maison de la Vigne et des Saveurs - Photo : © CDCHS

LA MAISON DE LA VIGNE ET DES SAVEURS

L'ambassade du terroir

Espace découverte et musée interactif pour découvrir l'histoire du vignoble saintongeais, La Maison de la Vigne à Archiac est comme une vigie au carrefour du territoire.

C'est presque une caverne d'Ali Baba. Il suffit de pousser la porte pour se retrouver face à des trésors alignés sur des étagères et des présentoirs. Du Cognac et du Pineau bien sûr, mais aussi une multitude de produits à faire saliver tous les gourmands.

Il y a aussi une partie musée où trône un superbe vieil alambic en cuivre. Une scénographie, ludique et interactive, retrace l'histoire de la vigne en Haute-Saintonge qui se perd dans les temps anciens. Si le Pineau des Charentes s'affirme déjà sous Henri IV, ce n'est qu'au XVII^e siècle que le Cognac commence à être élaboré.

En suivant cette présentation historique, on découvre toutes les étapes de la culture de la vigne, les terroirs, les crus, la tonnellerie, la

distillation, le vieillissement, les assemblages, les négociants... Des espaces dégustations et des ateliers sont également proposés.

Rituel incontournable, la Fête des Vendanges permet au public de retrouver les pratiques anciennes (ramassage du raisin à la main et foulage) à une époque où désormais tout le processus est presque entièrement mécanisé.

Moins connu, mais également au cœur de ses activités, La Maison de la Vigne met à disposition des espaces de réunion pour les professionnels du secteur viticole.

LA MAISON DE LA VIGNE ET DES SAVEURS

La Pierre Brune • 17520 Archiac

Entrée libre • Tél : 05 46 49 57 11

Site : <https://www.maisondelavigneetdessaveurs.com/>

MARION CLISSON

Responsable de la Maison de la Vigne et des Saveurs, nous parle de l'histoire et des activités de cette vitrine du terroir.

«La Maison de la Vigne a été créée il y a onze ans, en 2010, avec volonté de l'intercommunalité de mettre en avant le vignoble et les produits du terroir. Un comité de pilotage s'est mis en place avec des élus et techniciens de la Communauté des Communes, des viticulteurs, des artisans et des producteurs saveurs. Ils ont réfléchi pour essayer d'imaginer et mettre au point un endroit où l'on pourrait valoriser tous ces savoir-faire. En 2009, le projet a été validé. Il y a eu un concours d'architecture et ensuite les travaux ont démarré. La maison a ouvert le 10 juillet 2010. À cause de la Covid, nous avons fêté nos dix ans début juillet 2021, avec un an de retard.»

«La vocation de la Maison de la Vigne, c'est de mettre en avant les produits de la Haute-Saintonge. Donc tout ce qui a trait à la viticulture et aussi aux produits du terroir et à l'artisanat. C'est au bon vouloir des producteurs. Personne n'est obligé de participer à l'aventure. Ceux qui le souhaitent paient une petite cotisation à l'année. La Maison de la Vigne et des Saveurs est une vitrine. Le but du jeu c'est de faire découvrir les produits ici, dans nos murs, et ensuite d'inciter les visiteurs à aller directement chez les producteurs.»

«Nous avons environ une fréquentation de 17 000 visiteurs par an. Une scénographie a été créée pour expliquer l'histoire du vignoble, le travail de la vigne au fil des saisons et des époques, son impact sur les paysages et le bâti, la fabrication du Pineau et du Cognac. En temps normal, cette scénographie fait aussi appel aux cinq sens : le son, le visuel, le toucher, le goût, les odeurs. Mais avec les restrictions sanitaires, nous avons été obligés de suspendre l'odorama et les dégustations.»

«Par contre, nous avons fait la 10ème édition de la fête des vendanges le week-end du 2/3 octobre dans une version un peu allégée compte tenu du contexte sanitaire, mais avec quand même le traditionnel repas des vendanges. Les vignes de La Maison ont été plantées en avril 2010, il a fallu attendre deux ans avant qu'elles produisent des raisins. Depuis 2012, nous organisons donc cette fête soit le dernier dimanche de septembre ou début octobre, tout dépend de l'été qu'il y a eu.»

«Il s'agit bien de nos vignes, des vignes de La Maison. Il y a plus de 300 pieds de vigne plantés autour, avec six cépages différents. Ce sont les principaux cépages de la région : l'Ugni blanc, le Merlot, le Cabernet, le Chardonnay, le Sauvignon et le Colombard. Les visiteurs sont invités à venir cueillir le raisin, à le presser et à déguster le jus tout au long de la journée.»

«Sinon, en temps normal, le dernier week-end d'avril, nous proposons aussi une journée consacrée au chocolat, ainsi que des spectacles et des randonnées nocturnes l'été. Et dans le contexte actuel, nous composons également des paniers garnis pour les entreprises et les mairies, pour les aînés. Enfin, tout au long de l'année, pendant les congés scolaires, sauf pendant les grandes vacances, nous animons également des ateliers cuisine parents / enfants.»



Maison de la Vigne et des Saveurs. Scénographie. Photo : © CDCHS



Maison de la Vigne et des Saveurs. Scénographie. Photo : © CDCHS



Maison de la Vigne et des Saveurs. Scénographie. Photo : © CDCHS

«La Maison a obtenu la Qualité Tourisme, ainsi que la labellisation Tourisme des quatre handicaps à la fin de l'année dernière. Nous avons tout ce qu'il faut pour accueillir tous types de visiteurs. Nous aimerions aussi mettre en place de nouvelles choses, de nouvelles animations. L'année dernière, nous avons un peu essayé de montrer aux gens les nouvelles machines à vendanger, par exemple. Mais encore une fois, du fait des restrictions sanitaires, ce sont des projets qui ne sont pas effectifs, qui ne sont pas encore en place pour le moment.»

«Nous allons aussi travailler un peu plus souvent avec les autres sites communautaires de Haute-Saintonge. Cette année, avec le pôle de Vitrezay, nous avons animé des croisières-dégustations. C'est quelque chose qui a beaucoup plu. C'était la première année qu'on le faisait. On espère continuer de travailler ensemble et de développer ce projet.»



MVS. Boutique de produits locaux. Photo : © CDCHS / V. Sabadel



MVS. Boutique produits locaux. Photo : © CDCHS / V. Sabadel



MVS. Atelier parents/enfants. Photo : © CDCHS



MVS. Fête des vendanges. Photo : © CDCHS



Maison de la Vigne et des Saveurs. Scénographie. Photo : © Laurent Diouf

BERNARD MAINDRON,

Maire d'Allas-Champagne, Vice-Président de la Communauté des Communes de Haute-Saintonge, référent de la Maison de la Vigne et des Saveurs à la CDCHS, souligne l'importance de cette structure pour la région.

«Quand je suis arrivé sur le territoire, la Maison de la Vigne était déjà mise en place. La Communauté des Communes de Haute-Saintonge a initié ce projet il y a une dizaine d'années en faisant le choix de cette installation à Archiac, sur un terrain au nord de la ville. La Maison de la Vigne est idéalement située sur ce carrefour entre Jonzac, Barbezieux, Pons et Cognac. D'autant qu'à Cognac justement, à l'époque, il n'y avait pas encore de structures qui permettaient un accueil grand public. J'avoue avoir le plaisir de piloter ce projet pour la Communauté des Communes depuis un peu plus d'un an maintenant, à la suite de Madame Chantal Guimberteau, Conseillère départementale qui était là depuis la création de la Maison de la Vigne».

«Nous avons une équipe très technique et très soudée. La Maison de la Vigne affiche sa volonté de montrer les qualités et capacités du territoire haut-saintongeais. On y trouve l'excellence de la Haute-Saintonge, ses savoir-faire sont mis en valeur dans cette boutique. Mais ce ne sont pas uniquement les produits

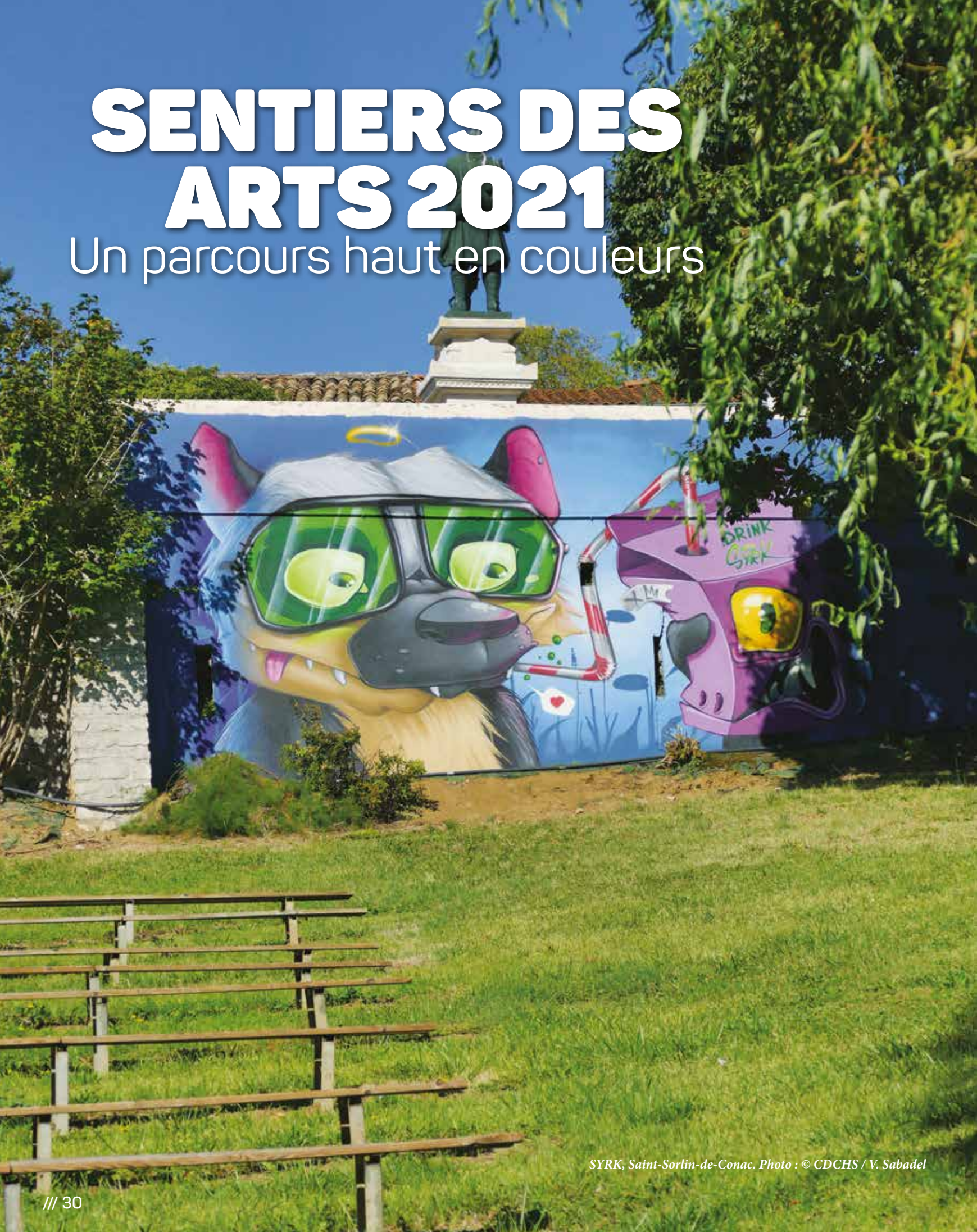
viticoles qui sont mis en avant, puisqu'il y a aussi du caviar et du safran, par exemple, produits tout aussi emblématiques. C'est vraiment une vitrine de l'excellence. Et au travers des chiffres de la fréquentation et des achats, on constate que cela répond tout à fait aux attentes.»

«Le petit musée et la partie plus technique sur la vigne et la distillation sont également très intéressants avec tout ce qui est autour des odeurs, du parfum – le Cognac est aussi une fragrance. Il faut aussi souligner les possibilités, à l'étage, d'organiser des séminaires, des conférences. Au fur et à mesure, les grandes maisons du négoce se sont appropriées le lieu pour faire des réunions, présenter des projets. La centralité de la Maison de la Vigne sur le territoire se prête d'autant mieux à l'exercice, cela permet à tous les acteurs d'avoir un point où se retrouver.»

«Évidemment, l'épidémie de la Covid nous empêche pour le moment de poursuivre ce genre d'activités. Mais cette période a été aussi, pour un certain nombre de personnes, un moment de ré-appropriation du site. Il y a des gens qui n'étaient pas venus ou qui ne seraient pas venus en temps normal et qui se sont rapprochés du lieu petit à petit. En quelque sorte, la Maison de la Vigne et des Saveurs est un peu comme un phare sur le territoire viticole. C'est un point d'information touristique, de nombreuses personnes viennent aussi pour cela. Mais tout est fait aussi pour que les habitants de la Haute-Saintonge viennent ici comme chez eux ; et c'est aussi le but des animations qui sont proposées.»

SENTIERS DES ARTS 2021

Un parcours haut en couleurs



SYRK, Saint-Sorlin-de-Conac. Photo : © CDCHS / V. Sabadel



A-Mo, Vitrezay. Photo : © CDCHS / V. Sabadel

Pour leur neuvième édition, les Sentiers des Arts ont choisi de surprendre en convoquant des graffeurs qui ont illuminé les murs de plusieurs communes, de Braud-et-Saint-Louis aux environs de Royan. Jusqu'à présent cette manifestation artistique automnale proposait de découvrir des œuvres d'art *in situ*, des sculptures et installations jalonnant les bords de la Gironde. Changement de cap cette année. Le *land-art* cède la place à l'art urbain sur des parcours arpentant le territoire de la Communauté des Communes de Haute-Saintonge, de l'Estuaire et de l'Agglomération de Royan Atlantique.

Les graffeurs aux champs

Mettre à l'honneur des graffeurs dans le cadre des Sentiers des Arts est vraiment une surprise. Les peintures murales faites à la bombe ou au pochoir, de même que les collages ou les détournements de panneaux publicitaires et routiers, par exemple, sont plutôt des pratiques artistiques associées aux grandes villes et aux friches industrielles. Ce que l'on appelle le *street art* ou l'art urbain se fait plutôt rare dans les campagnes. Le contraste est assez détonnant lorsque l'on découvre une fresque éclatante de couleurs au détour d'une rue dans un village ou perdue dans un décor naturel. Mais les œuvres choisies pour cette manifestation s'intègrent parfaitement, sans agressivité, en tenant compte du support et de l'environnement dans lesquels elles sont proposées librement au public. C'est tout l'intérêt de cette édition gérée par l'association Éprouvette qui regroupe des passionnés du *street art* et portent des projets liés à l'art urbain. Une édition en deux temps. D'une part en Haute-Saintonge, sur les communes de Saint-Fort-sur-Gironde, Saint-Sorlin-de-Conac et à Vitrezay. Et un peu plus au sud, à Braud-et-Saint-Louis. D'autre part, au nord de Royan, avec un circuit à Breuillet.

À Saint-Fort-sur-Gironde, l'artiste Bouda — peintre et illustratrice parisienne d'origine vietnamienne — a dessiné des personnages très BD, aux couleurs pastels. Fidèle à son



Sêma Lao, Breuillet. Photo : © CDCHS / V. Sabadel



Loeil, Braud-et-Saint-Louis. Photo : © CDCHS / V. Sabadel



Bouda, Saint-Fort-sur-Gironde. Photo : © CDCHS / V. Sabadel



Scaf, Breuillet. Photo : © L. Diouf



Kegrea, Saint-Sorlin-de-Conac. Photo : © L. Diouf



Karlito, Breuillet. Photo : © CDCHS / V. Sabadel

style, sa fresque, haute de près de 3 étages sur un mur aveugle, représente un couple et son enfant. Le père pousse son vélo. La mère porte un sac de courses, comme s'ils revenaient du marché. Ils semblent regarder quelque chose hors champ. Ce pourrait être des habitants de Saint-Fort comme l'indique le haut d'un journal. Ce que confirme Bouda, dans la note d'intention sur ce projet : «je souhaite retranscrire la ville et les habitants, son ambiance et son énergie comme une case de bande dessinée. Ma réalisation s'inspire évidemment de cette bourgade, Saint-Fort-sur-Gironde, de ses environs avec ses collines viticoles, vallons boisés et marais estuariens, aux confins de la Saintonge».

Le livre d'image

Deuxième étape à Saint-Sorlin-de-Conac. Côté rue, sur le mur de la salle des fêtes, Kegrea a peint un bateau posé sur des étais au milieu d'un champ. Avec sa matière, ses couleurs, sa composition, ce pourrait être un tableau, mais aux dimensions monumentales. Contrairement à nombre de ses collègues, il n'utilise pas de bombes, mais des pinceaux et de la peinture acrylique. Kegrea vit à Angoulême et réalise aussi ce qu'il appelle des volumes, une sorte de petites maquettes bricolées. Avec ce bateau à terre, il a voulu mettre en exergue «la question du changement climatique, les problèmes de sécheresse.» Quant à l'inscription *Antigone*, rien de tragique à cela, c'était juste le nom du bateau qui lui a servi de modèle. Peut-être qu'un jour, le propriétaire du vrai bateau passera par là et découvrira avec étonnement la peinture de son rafirot.

À quelques mètres, en contre-bas, à côté de l'église Saint-Saturnin et du théâtre en plein air, on découvre un personnage très coloré,

comme échappé d'un film d'animation. Cette fresque est signée SYRK, graffeur et illustrateur basé à Poitiers. Avec son animal espiègle et expressif, qui savoure une étrange boisson à la paille, il souhaite «surprendre le promeneur par cette image, comme si c'était une illustration d'un livre. Surprendre et aussi faire en sorte que la personne puisse s'approprier l'image, et à partir de là se raconter sa propre histoire.»

La grande migration

Direction Vitrezay, sur le site des Échappées Nature. Ici c'est un container qui a dérouillé. Plus sérieusement, un vieux container acquis par la Communauté des Communes de Haute-Saintonge pour y stocker du matériel a été remis en état, débarrassé de sa rouille donc et repeint en noir par les équipes de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge pour offrir une surface à l'artiste bordelais A-Mo. Connu pour peindre des animaux sur des murs comme sur des toiles, il s'est inspiré directement de l'environnement de ce site exceptionnel sur les bords de la Gironde. Espace protégé abritant de nombreux oiseaux migrateurs, Vitrezay est un paradis pour les ornithologues. En toute logique, A-Mo a donc choisi de peindre trois oiseaux éclatants avec leurs traits multicolores.

Un peu plus bas, à Braud-et-Saint-Louis sur d'autres terres d'oiseaux, c'est Loeil qui s'est emparé de ce thème sur un mode très stylisé, presque cryptique. En effet, au Port des Callonges, sur les murs d'une ancienne maison d'éclusier plantée au bout d'une longue route droite, on distingue des formes géométriques sur un fond bleu nuit. Un peu comme un totem à l'horizontale. Le tracé ponctué de cercles semble matérialiser symboliquement le vol des oiseaux

représenté par deux silhouettes au milieu de cette fresque, comme le confirme le street artiste : «Les dégradés de formes, de couleurs, et la ligne de trajectoire des volatiles m'ont permis d'évoquer la migration des nombreuses espèces présentes sur le site protégé.»

Panneau des Charentes

Comme un fil rouge entre ces différents sites, des panneaux jalonnent ce parcours. De loin, rien ne semble les distinguer de la signalétique routière habituelle. Lorsque l'on s'approche, par contre, les visuels et les mentions détournés ne font plus aucun doute. Le PannArt a encore frappé. «Attention, un graffeur peut en cacher un autre», «Tempête de couleurs», «Tout de suite, la suite»... Les messages sont explicites, tout comme le détournement des symboles que l'on a l'habitude de voir aux croisements des rues et au bord des routes. Derrière ce pseudo, on retrouve Guillaume Massé, un ancien éducateur, qui se plaît à nous étonner et à nous amuser avec ses détournements. Chaque support est un «véritable Panneau des Charentes», pour reprendre son expression, récupéré auprès des services du Département ou de la ville d'Angoulême.

À Breuillet, c'est un deuxième sentier des arts urbains qui est proposé. On y retrouve aussi les détournements de panneaux de Guillaume Massé. Nous sommes invités à suivre un parcours d'environ 1,5 km sur lequel se disperse une petite dizaine d'œuvres. Une déambulation qui s'avère parfois être un vrai jeu de piste. Le parcours est pourtant fléché. Il suffit de suivre les poissons disséminés par Perro. Ce sont des sardines. On en trouve sur des murs, sur des haies (l'effet est saisissant), sur le bitume (en blanc, disposés comme un passage piéton)... De son vrai nom Mathieu Perronno, il fait partie de l'association Éprouvette créée à Cognac en 2018 pour «promouvoir l'art urbain sous toutes ses formes». Il en est le directeur artistique et c'est lui qui gère cette édition des Sentiers des Arts, qui a fait le choix des artistes et les a accompagnés tout au long de la semaine de création qui a précédé l'ouverture.

Installations et anamorphoses

La déambulation débute avec Emir Chazol alias «Pappus». Son installation, l'armature d'un dôme alvéolé, sert de point d'information et de départ au circuit de Breuillet. Le premier graff que l'on voit est situé sur les murs de l'ancienne poste. C'est un gigantesque serpent qui semble onduler entre les portes et fenêtres de ce bâtiment. Les effets de perspective et le jeu sur les volumes sont bluffants. Originaire de Nancy, Scaf peint essentiellement des animaux, comme beaucoup de ses confrères sur cette édition des Sentiers des Arts. Les serpents reviennent assez souvent. Ses œuvres sont anamorphiques, jouant avec la parallaxe pour plus de réalisme.

Le portrait dessiné par Rebeb est également remarquable pour l'utilisation des formes et volumes de son support ; en l'occurrence un poste électrique à l'angle d'un chemin. Il utilise aussi la végétation qu'il peut retailer pour mieux l'intégrer dans sa composition. Le rendu est très photographique, en noir et blanc. Il faut trouver l'angle exact pour contempler au mieux le visage qui se détache encadré par la verdure. Au milieu des autres artistes présents au long de ce parcours (Mika, Kendo, Sêma Lao, Selor et son personnage alanguï), deux artistes se démarquent par des installations. UDO qui a «customisé» un skate park avec une pieuvre géante qui pourrait sortir de *Vingt Mille Lieues sous les mers* si elle n'arborait pas un rose psychédélique. L'autre installation inattendue, c'est celle de Karlito. Ce sculpteur et performeur a construit avec des matériaux de récupération une sorte de crapaud métallique à l'expression très joviale. Rendez-vous l'année prochaine pour d'autres surprises artistiques et graphiques.

SENTIERS DES ARTS 2021

Saint-Fort-sur-Gironde • Saint-Sorlin-de-Conac • Vitrezay
Braud-et-Saint-Louis, Breuillet.

> <https://www.facebook.com/associationeprouvette>

> <https://www.agglo-royan.fr/sentiers-des-arts>



Rebeb, Breuillet. Photo : © CDCHS / V. Sabadel



Elixir. Jonzac Aéroport. Photo: © CDCHS / V. Sabadel

L'ENVOL DU FUTUR

L'Aviation légère de demain se pose à Jonzac

À la suite de Toulouse, Jonzac a accueilli la deuxième partie de la Semaine de la mobilité aérienne légère, verte et durable. Durant deux jours, les 15 et 16 septembre 2021 au Centre des Congrès, des professionnels et entreprises de l'aéronautique se sont rencontrés et ont présenté des projets innovants en présence du ministre délégué aux transports, Jean-Baptiste Djebbari. Cette initiative était organisée par MAELE (Mobilité Aérienne Légère et Environnementalement responsable). Une structure lancée en 2020 par le pôle de compétitivité Aerospace Valley qui réunit et soutient les acteurs des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie investissant dans les domaines de l'aéronautique, des systèmes embarqués, des drones et du spatial.

Zone de turbulence



Voltaero Cassio. Jonzac Aéropôle. Photo : © CDCHS / V. Sabadel



ARLA 600 Savannah S. Jonzac Aéropôle. Photo : © CDCHS / V. Sabadel



Piper JetProp. Jonzac Aéropôle. Photo : © CDCHS / V. Sabadel

L'aviation traverse actuellement une zone de turbulence économique, écologique et énergétique. Un des défis majeurs, qui peut en partie dénouer les autres problématiques auxquelles est confrontée l'aéronautique, c'est celui de la décarbonisation. Il faut passer des hydrocarbures polluants à des sources d'énergie plus vertueuses, à la fois en terme environnemental et financier. C'était le fil rouge de ces rencontres. Pour les acteurs réunis par MAELE, cette rupture passe nécessairement par l'aviation légère pour trouver des solutions techniques, proposer des projets viables et finaliser des perspectives de marché. Cet objectif suppose une émulation collective. Il faut dynamiser et mettre en réseau les initiatives en ce domaine, à l'image de ce salon qui se tenait au Centre des Congrès de Jonzac.

Comme le déclarait Claude Belot, Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge, en ouverture de ces journées consacrées à la mobilité aérienne légère, verte et durable, il s'agit toujours de croire au progrès et de réfléchir, avec différents acteurs, associations, constructeurs et ingénieurs, à l'avion du futur. S'il reste beaucoup de choses à valider, expérimenter, inventer, nous savons déjà que cet avion du futur (proche) sera fabriqué avec des matériaux différents, plus légers que ceux actuellement utilisés, et fonctionnera avec de nouveaux carburants ou d'autres sources d'énergie. Si on ne sait pas encore avec précision quel sera le contour technique de l'aéronautique de demain, nous avons en revanche la certitude que cet avion du futur volera et continuera encore longtemps de faire rêver les petits garçons et les petites filles...

Une aviation verte et durable

Bruno Darboux, le nouveau président d'Aerospace Valley, pôle de compétitivité mondial de l'aéronautique sur les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, a rappelé quelques évidences qui ont guidé cette initiative. En commençant par celle qui répond à la première question que l'on peut se poser : pourquoi une aviation verte et durable ? La réponse est sans appel : il n'y a pas le choix. Il n'y a plus d'alternative et d'attermoiement possibles. Nous faisons face à un changement de donne et de contexte sans précédent. Nous devons trouver des solutions pour que l'aviation soit différente de ce qu'elle est aujourd'hui, tout en continuant d'offrir les mêmes services (passagers, fret) et peut-être aussi de nouveaux. Il faut donc trouver des solutions de remplacement durables. Sur le plan énergétique, mais aussi au niveau aérodynamique et propulsif. Cela concerne l'aviation dans son ensemble et dans tous les domaines (commercial, d'affaires, services publics, etc.). Ce chantier, énorme, est lancé sous la pression du temps. En fait, il n'y a pas de temps ! L'opinion comme la planète est impatiente... Et c'est bien à tous les secteurs, y compris l'aéronautique, d'inventer leur futur.

Autre question significative : pourquoi l'aviation légère ? La réponse, là aussi, s'impose à beaucoup de personnes du monde de l'aéronautique convaincues que, sur ces enjeux, l'aviation légère va être la pionnière. Parce qu'elle est plus « agile », qu'elle se prête plus facilement à des tests, qu'elle est portée par des passionnés

aptes à amener des solutions innovantes et viables rapidement. Dans ce processus de transformation lié à la transition environnementale, l'aviation légère peut et doit changer de modèle. Au propre comme au figuré puisque les principaux petits avions de tourisme (le Cessna 172, le PA-28 de Piper Aircraft et le Beechcraft Bonanza) sont toujours basés sur une conception vieillissante qui remonte à plusieurs décennies. Elle doit retrouver une nouvelle jeunesse et de nouveaux usages. C'est un véritable enjeu économique, car l'aviation légère va servir de banc d'essai pour des techniques qui devront rester compétitives et seront également étudiées pour les gros porteurs.



Claude Belot, Président de la Communauté des Communes, Evelyne Delauray, suppléante du Député Raphaël Gérard, Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué aux transports, Sylvie Marcilly Présidente du Département de la Charente-Maritime, équipe Voltaero Photo: © CDCHS / V. Sabadel

De la théorie à la pratique

C'est déjà le cas sur le plan des matériaux composites et des structures en fibre de carbone, comme le OneShot. Un biplace de 6 heures d'autonomie, conçu pour la formation ou le voyage, construit et vendu par la société Elixir Aircraft basée à La Rochelle. C'est le cas également pour les moteurs hybrides et électriques (comme dans l'industrie automobile). Exemple avec le Cassio 1 développé par la société VoltAero. Un prototype présenté en vol de démonstration à l'Aéropôle de Jonzac-Neulles sous l'œil attentif de Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué aux Transports auprès de la ministre de la Transition écologique. Avec cette propulsion hybride, cet avion peut réaliser toutes les phases proches du sol en électrique (le roulage, le décollage, la montée initiale), puis passer sur le thermique en vol de croisière, avant de repasser en électrique pour l'atterrissage.

Cette hybridation permet aussi de réduire les nuisances sonores, en plus des émissions de gaz. À terme, l'entreprise VoltAero vise le 100% électrique. Pour l'heure, le Cassio 1 a effectué un tour de France en juillet dernier. À l'issue de ce périple, la société a annoncé la mise en route d'une chaîne de fabrication pour commercialiser ce prototype. Le site d'assemblage doit être implanté en Charente-Maritime, à Rochefort, avec une centaine d'emplois à la clé en 2023. À la suite de cette démonstration de vol, devant les professionnels de l'aéronautique réunis au Centre des Congrès de Jonzac, Jean-Baptiste Djebbari – diplômé de l'École Nationale de l'Aviation Civile, lui-même pilote de ligne, fonctionnaire à la Direction Générale de l'Aviation Civile et impliqué dans plusieurs compagnies aériennes avant ses fonctions actuelles – a remis ces enjeux en perspective.



**Semaine de la Mobilité aérienne
Jonzac les 15 et 16 septembre**





ne légère, verte et durable. Centre de Congrès, septembre 2021. Photo : © CDCHS / V. Sabadel



Semaine de la Mobilité aérienne légère, verte et durable. Centre de Congrès, Jonzac les 15 et 16 septembre 2021. Photo : © N. Macintos



Photo : © CDCHS / V. Sabadel

Un regard vers l'avenir

Après avoir rappelé que les acteurs actuels de la filière aéronautique sont les héritiers d'une grande histoire française de l'aviation, lors de son intervention, le ministre a insisté sur le fait que cette bataille pour la décarbonisation n'est pas une fin, mais bien un nouveau commencement, une nouvelle ère. Cette rupture doublée d'une course à l'innovation semble avoir été précipitée par la crise. Mais cette crise n'est que le révélateur de tendances préexistantes, comme l'électrification, qui s'accélèrent dans tous les secteurs du transport. Pour la France, deuxième pays mondial de l'aviation légère, c'est une opportunité technique et économique. Pour cela, il faut réunir les compétences, fédérer les initiatives, soutenir les structures et entreprises qui se mobilisent pour construire cette aviation de demain. Un tel soutien passe aussi par les pouvoirs publics ; notamment les Régions et les Communautés de Communes.

C'est le cas à Jonzac. On connaît la longue histoire aéronautique qui relie la cité saintongeaise aux pionniers du début du XXe siècle puis au destin, tragique, de Saint-Exupéry qui fera escale dans la plaine de La Grand Vau avec son groupe de reconnaissance II/33 en juin 1940. Après-guerre, l'aérodrome de Jonzac-Neulles va se développer et multiplier ses activités. Désormais, avec l'ouverture récente de l'Aéropôle Antoine de Saint-Exupéry initié par Claude Belot, c'est l'ensemble de la Communauté des Communes de Haute-Saintonge qui regarde vers l'avenir de l'aviation. Outre l'implantation de premières sociétés dans cette pépinière d'entreprises aéronautiques, des rencontres comme celle sur la mobilité aérienne placent définitivement Jonzac et la CDCHS sur l'échiquier de l'aviation du futur.

L'HÔTEL D'ENTREPRISES DE PONS

Un exemple de reconversion



Usine Wesper. Vue Aérienne. Photo : © CDCHS

Depuis plus de vingt ans, la Communauté des Communes de Haute-Saintonge favorise l'éclosion de pépinières d'entreprises pour dynamiser le territoire, pour consolider le tissu économique ; notamment lorsque celui-ci est menacé par des conjonctures qui ne sont pas toujours favorables à la pérennisation des industries locales. Sur ce plan, le nom de l'entreprise Wesper, dont les locaux étaient situés à la périphérie de Pons, à La Corbonne, reste un symbole dans la mémoire des Hauts-Saintongeais. Lors de sa mise en liquidation en 2015, la CDCHS a investi dans ce lieu pour accueillir de nouvelles entreprises et sociétés de services, et maintenir ainsi l'emploi localement.

La mémoire sociale

L'entreprise Wesper est liée à la fabrication de matériel de climatisation et de traitement de l'air (chauffage, ventilation, générateur, réfrigération, filtration, etc.). Ses origines remontent au tout début du XXe siècle lorsque William Augereau, ingénieur à Pons, installe une usine de construction mécanique tournée vers l'équipement ferroviaire. Après la Seconde Guerre mondiale,

l'entreprise élargit ses activités au chauffage industriel et domestique. À proprement parler, la marque Wesper apparaît en 1948. Au fil des décennies, l'entreprise va se développer, puis sera plusieurs fois rachetée, réorganisée et renommée. Dans les années 80, elle emploie plus de 400 personnes. Des difficultés économiques apparaissent à l'orée des années 2010. La liquidation de l'entreprise est prononcée en 2015.

Signe de l'importance sociale et territoriale de l'usine Wesper, à sa fermeture, tous les documents de cette histoire industrielle qui a traversé le siècle dernier ont été versés aux Archives Départementales. Pour l'anecdote, le plus ancien document concernant ce lieu date de 1896. Un projet d'exposition a été lancé en 2021. Mais, comme beaucoup d'autres manifestations, cela a été repoussé en 2022 en raison de la situation sanitaire. Ce report va permettre de réitérer l'appel qui avait été lancé auprès de personnes qui souhaiteraient donner ou prêter des objets, documents ou photographies pour enrichir cette exposition. Des témoignages oraux seront également recueillis à cette occasion. Il s'agit bien de conserver la mémoire du territoire, celle d'une



avant



après

Hôtel d'entreprises. Pons. Exemple de réhabilitation. Photo : © CDCHS / V. Sabadel

singularité industrielle, dans la mesure où le sud de la Saintonge s'est orienté comme on le sait vers la viticulture.

La métamorphose d'une friche industrielle

Pour autant, 2015 ne marque pas la fin de cette aventure industrielle. Une nouvelle société, Air Thermik, a repris une partie de l'activité et continue de faire vivre la marque Wesper sur une partie du site d'origine à Pons. Mais avant cette relance, faute d'activité, le terrain et les locaux de l'usine voués à l'abandon allaient devenir une friche industrielle. La Communauté des Communes de Haute-Saintonge a alors décidé d'investir financièrement pour acquérir le site, pour ne pas le laisser en déshérence – pour que l'activité perdure et que de nouvelles entreprises puissent s'y installer. Une première tranche de travaux a été lancée fin 2016 pour réhabiliter les lieux et les locaux. Elle sera suivie d'une deuxième phase de rénovation en 2018.

L'implantation de nouvelles sociétés sur le site, aux côtés d'Air Thermik, s'est faite successivement, au fur et à mesure de la réalisation des travaux de réhabilitation. Certaines de ces nouvelles entreprises sont locataires et paient un loyer à la Communauté des Communes, propriétaire des bâtiments. D'autres entreprises ont acheté le terrain et les locaux dans lesquels elles sont installées. Toute une infrastructure et un environnement ont été pensés pour faciliter leur installation : bureaux, ateliers et espaces modulables, sécurité des locaux, accessibilité, Internet très haut débit, soutien dans l'accompagnement et le suivi des projets.

La relance économique

C'est une véritable pépinière d'entreprises qui s'est créée suite à cette reconversion des lieux. En surface

de bâti, il y a plus de 15 000 m² répartis sur 6 hectares, ce qui est assez considérable ; surtout à l'échelle d'une ville comme Pons. Le site comprend de grands bâtiments qui ont été, pour certains, transformés et reconfigurés en plusieurs lots pour répondre aux besoins des entreprises. D'autres bâtiments sont restés tels quels et ont été cédés à des entreprises qui avaient besoin d'espace plus important. Il reste un terrain de 1 000 m², divisés en lots, qui n'a pas encore d'acquéreurs pour l'instant. Il y a également quelques bureaux de disponibles dans le bâtiment d'accueil, qui peuvent être loués à des sociétés tertiaires de service par exemple. Actuellement, le taux d'occupation est d'environ 90%, pour un total d'un peu plus de 70 emplois créés.

Wesper a donc été en partie maintenue par l'intermédiaire de la société Air Thermik dans laquelle sont impliqués d'anciens salariés de l'usine. Mais les entreprises présentes sur cette pépinière sont assez diverses. On y compte un restaurant-traiteur, un garage automobile, une entreprise de plomberie, un atelier de sérigraphie, un bureau d'études, un fabricant de tables médicales, etc. Comme on peut le constater, le site n'est pas dédié à une activité ou un secteur spécifique. Le pari engagé par la Communauté des Communes de Haute-Saintonge est gagné. Ce nouveau pôle d'activité est devenu synonyme d'une reconversion réussie.

HÔTEL DES ENTREPRISES

42 Cr Jean Jaurès • 17800 Pons

Site : <http://entreprenreetreussir.haute-saintonge.org/hotel-d-entreprises/408-hotel-d-entreprises-de-pons>



Hôtel d'entreprises. Pons. Photo : © CDCHS / V. Sabadel

IRM, UN NOUVEL ÉQUIPEMENT

pour l'hôpital de Jonzac

À l'heure où les restrictions et les fermetures de services dans les centres hospitaliers se multiplient, l'hôpital de Jonzac renforce au contraire ses capacités d'accueil et de soins. Depuis le 1er septembre, son plateau technique s'est enrichi d'un équipement IRM (Imagerie par Résonance Magnétique), offrant ainsi des garanties de proximité et d'égalité de prises en charge médicales pour les Hauts-Saintongeais.

La machine est impressionnante. Elle porte un nom de vaisseau spatial : Signa™ Voyager. Elle lui ressemble un peu d'ailleurs. Tout comme la salle de contrôle et d'acquisition des manipulateurs qui mettent en œuvre le protocole prescrit par les radiologues. Comme l'expliquaient très clairement le Docteur Jean-Christophe Lecomte, coordinateur médical du groupement de coopération sanitaire d'imagerie, et Florian Logaridès, cadre de santé du service d'imagerie médicale du Centre hospitalier de Jonzac, cet équipement est un élément clef qui vient compléter les autres types d'examen par imagerie déjà disponibles au sein de cet hôpital (scanner, échographie, radiographie).

La technique de l'IRM fonctionne sur la base d'un champ magnétique qui «actionne» les atomes d'hydrogène dont notre corps est pétri et permet ainsi d'obtenir une image en 3D que l'on peut zoomer ou découper. Le champ magnétique développé par la machine est permanent, il n'est pas activé juste au moment de la consultation. Fabriqué avec des matériaux ayant des propriétés de supraconduction, l'aimant «tourne» en permanence et est refroidi par un système à l'hélium. Des systèmes de protection et de vigilance spécifiques sont liés à la puissance de cet aimant. Notamment pour éviter des accidents dus à un contact éventuel avec des objets métalliques (bouteilles d'oxygène, fauteuils roulants, etc.), et pour les patients porteurs de stimulateurs cardiaques ou de prothèses, par exemple. Concernant les implants, les matériaux employés sont référencés, ce qui permet de savoir si la personne peut ou non être soumise au champ magnétique.

Le nouvel appareil dont est doté l'hôpital de Jonzac a été pensé pour le confort du patient. L'anneau est plus grand (70 cm de circonférence), ce qui diminue la sensation de confinement, même si cela peut rester anxiogène. Le syndrome de la blouse blanche, cette anxiété qui nous saisit presque tous lorsque l'on doit passer des examens médicaux, peut s'amplifier à la vue de cette machine bourdonnante dans laquelle on va s'allonger comme dans un sarcophage... En particulier pour les vrais claustrophobes. Pour y remédier, des médicaments peuvent être administrés. Dans des cas extrêmes, l'IRM peut se faire sous anesthésie générale. Comme le soulignait le Docteur Jean-Christophe Lecomte, la possibilité de voir le patient durant l'examen, de pouvoir interagir avec lui et le rassurer est primordiale.

L'enjeu de l'IRM est de pouvoir établir avec précision un diagnostic en cas d'AVC. C'est la première raison pour laquelle l'hôpital de Jonzac avait besoin de se doter de cet appareil. On sait à quel point la rapidité de la prise en charge et du diagnostic est déterminante pour la survie du patient et la limitation des séquelles. La

contrainte est celle de la polyvalence, à savoir : pouvoir également utiliser l'IRM pour détecter d'autres pathologies (rachidiennes, articulaires, etc.), d'où le choix de cet appareil qui développe un champ magnétique de 1,5 Tesla (unité de mesure de l'induction magnétique) et non pas de 3 Teslas. Pour l'anecdote, le CEA de Saclay vient de concevoir l'IRM la plus puissante du monde qui monte à 11,7 Teslas !

L'acquisition de l'IRM pour l'hôpital de Jonzac a été actée en 2018. Claude Belot, président de la Communauté des Communes de Haute-Saintonge et Michel Laforcade, alors Directeur Général



IRM, Hôpital de Jonzac. Photo : © L.Diouf

de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, ont uni leurs efforts pour faire aboutir ce projet. L'arrêté d'autorisation, nécessaire pour un tel équipement, a été pris par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine fin mai 2019. Le permis de construire a été validé en juin 2020. Les travaux ont démarré en janvier 2021. L'IRM a été installé dans un espace dédié. Le coût total de cette installation, travaux compris, s'élève à 900 000 euros. Entre 5 à 6 000 examens sont attendus chaque année, à raison d'une moyenne de 17 patients par jour.

On comprend à quel point un tel équipement est vital pour les Hauts-Saintongeais. Cette IRM renforce le maillage médical de la région en mutualisant les moyens et le personnel : cette installation s'inscrit aussi dans le cadre du Groupement de Coopération Sanitaire qui associe des hôpitaux du territoire et des radiologues libéraux qui auront ainsi recours à la télé-imagerie, 24h/24, 365 jours par an. Enfin, ce nouvel équipement illustre également, le volontarisme qui s'applique depuis 50 ans au développement de l'hôpital de Jonzac. Un établissement qui s'est construit sur ce qui n'était qu'un hospice et qui n'a cessé de grandir et de s'équiper grâce à tous les acteurs locaux ; comme le rappelait Claude Belot lors de son inauguration en présence des membres de l'ARS, de Christophe Cabri, Maire de Jonzac, d'Estelle Leprêtre, Sous-Préfète, de la direction et des services techniques de l'hôpital.

UNE UNITÉ DE DIALYSE À JONZAC

Un renforcement de l'offre de soins

L'accès aux soins peut parfois s'avérer un véritable parcours du combattant, faute de structures ou d'équipements de proximité. Jusqu'à présent, les Hauts-Saintongeais qui avaient besoin d'être dialysés devaient se rendre à Saintes, La Rochelle ou Bordeaux par exemple. Il n'y avait aucun centre dédié au sud de la Charente-Maritime avant cet automne. Cette carence est désormais comblée avec l'ouverture d'une unité de dialyse à Jonzac début octobre.

La demande était forte de la part des patients. Sachant qu'en général ils sont obligés de se rendre au centre en moyenne trois fois par semaine pour des séances de dialyse de 4 heures chacune. On mesure la contrainte et la nécessité de remédier à l'absence d'une unité de dialyse en Haute-Saintonge. L'ADA 17 – Association pour le Développement de l'Autodialyse en Charente-Maritime, fondée en 1981 par le docteur Guy Lemaire – était soucieuse de ce problème. À son initiative, un dossier a donc été soumis pour établir une unité de dialyse à Jonzac. Un terrain a été trouvé et le projet a pu être mené à bien avec le soutien du Centre hospitalier de Jonzac ; malgré le contexte sanitaire qui a ralenti sa mise en œuvre. Le coût financier total s'élève à 1 700 000 euros, entièrement autofinancés.

Ce nouveau centre est idéalement situé à côté de l'hôpital, avenue de Chanzy. C'est évidemment important en cas d'urgence. Et surtout, cette proximité est la condition *sine qua non* pour pouvoir fonctionner en tant qu'unité de dialyse médicalisée. Conçue par l'architecte Stéphane Proust, c'est la 7^e unité mise en place par l'association dans le département. Cela renforce le maillage du territoire en termes d'équipement de proximité pour les personnes ayant besoin de dialyses. Et l'on mesure le chemin parcouru depuis l'époque où, en 1968, seul l'hôpital de Bordeaux comptait un unique poste de dialyse chronique pour l'ensemble des trois régions qui constituent maintenant la Nouvelle-Aquitaine !

D'une surface de 400 m², le nouveau bâtiment accueille six postes de dialyse qui seront ensuite portés à huit. Doté d'un matériel de dernière génération (des générateurs de marque Nikkiso), l'espace a été pensé pour optimiser le parcours du patient en alliant confort et fonctionnalité. La qualité de l'eau, élément important dans ce protocole médico-technique, est assurée par une installation de filtrage et d'adoucissement sophistiquée. Ce traitement par système de double osmose permet d'avoir une eau pure, indispensable pour la santé des patients. Un groupe électrogène assure la sécurité en cas de panne du réseau électrique. Des



Centre de dialyse de Jonzac. Vue extérieure. Photo : © CDCHS / V. Sabadel

vestiaires, une pharmacie et une petite salle de réunion pour le personnel sont intégrés dans les locaux. L'expérience du centre de dialyse de Royan, en particulier en période estivale, a imposé la nécessité d'avoir un appartement de fonction pour héberger une infirmière en permanence. Un agent de fonction est également présent. L'ensemble du bâtiment bénéficie du réseau de chauffage urbain de Jonzac.

La prise en charge médicale des patients va s'appuyer sur les médecins du service de Néphrologie Hémodialyse de l'hôpital de Saintes, dont plusieurs travaillent dans le cadre de l'association ADA17 et font aussi des consultations avancées de néphrologie à l'Hôpital de Jonzac depuis quelques années. Les patients seront amenés à venir sur les 3 jours ouvrés (lundi, mercredi, vendredi) pour leur traitement d'une demi-journée à chaque fois. La jauge de départ est évaluée à environ 5/6 patients par infirmière. Cette capacité pourra être amenée à évoluer en fonction des besoins. Le centre a été conçu pour faire face au long terme et pérenniser ainsi cette nouvelle offre de soins de proximité pour les Hauts-Saintongeais.

UNITÉ DE DIALYSE DE JONZAC

7 avenue de Chanzy • Tél. : 05 17 83 50 57

ADA 17

Dialyse en Charente-Maritime • Infos : <https://www.ada17.fr/>



Centre de dialyse de Jonzac. Vue intérieure. Photo : © L. Diouf

DÉPLOIEMENT DES BADGES D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES POUR LES PARTICULIERS



Déploiement des badges d'accès des déchèteries de la Haute-Saintonge pour les particuliers : tout au long de l'année 2021, la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge a procédé au déploiement des badges réservés aux particuliers résidant parmi les 129 communes de la Haute-Saintonge. Si vous n'avez pas encore reçu le courrier vous permettant de demander ce badge, vous pouvez vous adresser :

- Directement aux agents des déchèteries de la Haute-Saintonge
- Par mail : service-om@haute-saintonge.org
- Par téléphone : 05 46 48 78 34
- En ligne via notre formulaire de demande de badge

Une fois le formulaire de la demande de badge reçu complet (formulaire + justificatif de domicile), les badges d'accès sont envoyés directement à chaque foyer. Un seul badge est attribué par foyer. Chaque membre du foyer pourra donc l'utiliser.

Suite aux nombreuses demandes de badges, le délai pour recevoir le badge est de plus ou moins 8 semaines. La date effective du contrôle de badges sera affichée dans les déchèteries et sera consultable sur le site internet. En attendant, vous pouvez donc continuer à vous rendre dans les déchèteries. Dès le badge reçu, nous vous conseillons de prendre l'habitude de vous rendre à la déchèterie avec celui-ci.

Les usagers des communes limitrophes avec la Charente auront toujours la possibilité de se rendre sur les déchèteries de Baignes et Châteaubernard avec lesquelles la Communauté des Communes a une convention avec CALITOM. Le badge devra être présenté à l'agent.

VENDANGES 2021

Les vendanges 2021 sont terminées, la distillation a commencé pour certains dès mi-novembre. Ces vendanges rappellent celles faites quelques années en arrière, plus traditionnelles avec un degré moyen plus faible de 8.5° (alors que l'on était souvent autour de 10° les années précédentes) et un volume moyen. Le marché du Cognac semble orienté au beau fixe, les négociants demandent de plus en plus de volume, tous les marchés internationaux semblent en hausse, les prix s'envolent, tout ceci entraîne une forte activité de plantation notamment en Haute-Saintonge sachant qu'il n'y a quasiment plus de zone plantable en Grande Champagne et cela devrait bientôt arriver en Petite Champagne.

PANNEAU POCKET

L'application se déploie sur tout le territoire de Haute-Saintonge. Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la Communauté des Communes de Haute-Saintonge a choisi l'application Panneau Pocket. Retrouvez bientôt votre commune sur l'application pour être informé de toute l'actualité, les événements, travaux, alerte météo et informations intercommunales.



CENTRE DE VACCINATION

À l'heure où nous écrivons ces lignes, soit le 23 novembre, les centres de vaccination connaissent une quasi saturation d'appels pour les prises de rendez-vous pour la 3ème dose et aussi, le miracle se produit, pour quelques demandes de 1ère injection pour les retardataires. Il a donc été décidé, dans un esprit de service public et d'intérêt général pour les hauts-saintongeais, d'ouvrir plus largement les centres de vaccination à compter de décembre 2021.

RANDO DES CULS SALÉS

Le samedi 28 mai 2022 aura lieu la 1ère édition de la Rando des Culs Salés organisée par la Communauté des communes de la Haute-Saintonge en partenariat avec l'école de voile de Port-Maubert. Le principe est simple : remonter l'estuaire de la Gironde de Port-Maubert à Vitrezay sur l'eau à la pagaie, à la rame mais aussi sur terre en vélo ou à pied.

Informations complémentaires et inscriptions : vitrezay@haute-saintonge.org



/// comme un agenda

**DU 11 AU 30
DÉCEMBRE 2021**

MARCHÉ DE NOËL
à la Maison de la Forêt
à Montlieu-la-Garde

ouvert tous les jours
de 10h à 18h

**LE 19
DÉCEMBRE 2021**

**20^{ÈME} BOURSE AUX
JOUETS ANCIENS
ET DE COLLECTION**
à Jonzac
au Centre des Congrès

**LE 19
DÉCEMBRE 2021**

**CONCERT
DE LA CHORALE AU
CHŒUR DU LARY**
chants de Noël traditionnels
15h30 à Montguyon,
Église Saint Vincent de
Vassiac

**LE 31
DÉCEMBRE 2021**

**SOIRÉE DU
NOUVEL AN**
aux Antilles
de Jonzac

réservation : 05 46 86 48 10
www.lesantillesdejonzac.com

**DU 03 JANVIER
AU 08 AVRIL 2022**

**EXPOSITION
EMILE COMBES
100 ANS APRÈS**
aux Archives
Départementale
à Jonzac

**LE 08
JANVIER 2022**

**CONCERT
DU NOUVEL AN**
*par l'École des Arts
de Haute-Saintonge*
à Jonzac
au Centre des Congrès

**LE 28
JANVIER 2022**

**SPECTACLE
HUMOUR
CONSTANCE**
à Jonzac
au Centre des Congrès

**LE 29
JANVIER 2022**

**7^{ÈME} NUIT
DU BLUES**
à Saint-Genis-de-
Saintonge

**LE 05
FÉVRIER 2022**

**SPECTACLE DES
DANSEURS DE L'OPÉRA
DE BORDEAUX**
à Jonzac
au Centre des Congrès

**LE 11
FÉVRIER 2022**

**SPECTACLE HUMOUR
ARNAUD DEMANCHE**
à Jonzac
au Centre des Congrès

Noël
100% local

Maison de la Vigne
et des Saveurs

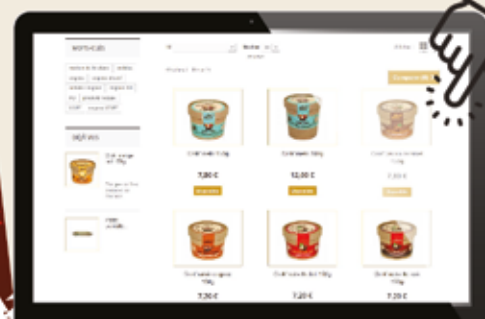
IDÉES CADEAUX • PANIERS GARNIS • PRODUITS LOCAUX

ouvert tous
les jours

05 46 49 57 11
à Archiac

boutique sur place
ou en ligne

BOUTIQUE.MAISONDELAVIGNEETDESSAVEURS.COM



31
DÉC.
2021

Les Antilles
de Jonzac

SUR RÉSERVATION

05 46 86 48 10

WWW.LESANTILLESDEJONZAC.COM

SOIRÉE

DU

Nouvel an

20H30
-
3H00